



## LES VÉCUS SPÉCIFIQUES DES ENFANTS DE 0 À 3 ANS EXPOSÉS AUX VIOLENCES CONJUGALES

Une traversée des violences conjugales : de l'enfant à la mère, du privé au public, de la stigmatisation à la mixité, de l'exclusion à l'inclusion

FREDERIC BERTIN  
JEAN-YVES NICOLAS



Septembre 2015

## COLOPHON

Cette recherche-action a été menée en 2012-2013 par Frédéric BERTIN (CVFE), psychologue et intervenant psychosocial et Jean-Yves NICOLAS (CVFE), puériculteur-formateur.

Anne DELEPINE, directrice au CVFE, en a rédigé l'introduction et la postface.

Les auteurs tiennent à remercier :

- L'équipe de la Maison communale d'accueil de l'enfance (MACE) « La Mirabelle », ainsi que sa directrice, Nicole Debanterle, pour l'accueil très positif qui nous a été réservé ;
- L'équipe du Tipi, ses intervenantes : Anissa Mouchtahi, Céline Sciacca, Monique de Liamchine, Marie-Christine Romignot et Valérie ... pour leur accueil, leur investissement, leur confiance, leur bienveillance, leur intérêt, leurs questionnements, leurs propositions, leur engagement professionnel tout au long du travail ;
- Fabienne Glowacz, docteure en psychologie et professeure à l'Université de Liège, directrice du service de psychologie clinique de la délinquance, des inadaptations sociales et processus d'insertion, pour son intérêt, son esprit critique, sa bienveillance et ses propositions tout au long de l'accompagnement ;
- La direction du CVFE, particulièrement Marisa Giancane, directrice du département « accueil-hébergement », Aïcha Ait Hmad, responsable des services offerts aux enfants, Anne Delepine, directrice de missions et projets, pour l'opportunité qui nous a été donnée de réaliser cette recherche-action, pour leur investissement, leur intérêt et leur confiance, leur esprit critique et leurs propositions ;
- René Begon, responsable des publications au CVFE, pour ses relectures attentives ;
- Les enfants et leur famille pour leur accueil, leur collaboration, leurs questionnements, pour tout ce qu'ils et elles nous ont donné à découvrir et à apprendre, en relation.

Cette recherche a été réalisée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de l'Education permanente, de la Wallonie et du Fonds social européen.

## Accompagner les mères victimes dans les soins aux enfants exposés aux violences conjugales

L'enfance exposée aux violences conjugales est une problématique qui a émergé assez récemment dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale. On a d'abord parlé d'enfants témoins, victimes directes ou indirectes des violences conjugales, puis l'expression « enfants exposés » s'est imposée comme étant la plus représentative de l'ensemble des vécus de ces enfants. Le terme « exposé » a été préféré à celui de « témoin » parce qu'il englobe le fait de voir, d'entendre et d'observer les effets de la violence conjugale et le fait de vivre dans la peur, la terreur.

L'enfant n'est pas un observateur neutre. Ce qu'il voit l'affecte et le heurte. Les enfants exposés aux violences conjugales et familiales peuvent être profondément marqués par ces situations douloureuses. En effet, les violences, qu'elles soient vécues directement ou indirectement, plongent l'enfant dans la confusion, la peur ou même la terreur face à l'impuissance d'empêcher la menace (ou l'acte). Dans une majorité de cas, l'exposition aux violences va avoir des effets traumatisants<sup>1</sup>.

### Un rôle de pionnier

Il n'est pas exagéré d'affirmer que notre association, le CVFE, a fait partie des pionniers sur le sujet, en tous cas sur le territoire belge francophone. Depuis l'ouverture du premier refuge, en 1979, les enfants ont constitué la moitié des personnes hébergées en urgence. D'abord centré sur les problématiques des femmes victimes de violences conjugales - un grand tabou étendu sur une vingtaine d'années<sup>2</sup> -, le regard du Collectif s'est forcément porté assez rapidement sur ces enfants accompagnants, avec certes la préoccupation de répondre à leurs besoins, mais aussi de rendre visible et de faire comprendre l'impact de la violence conjugale sur leur développement et leur avenir.

Les actions du Collectif sont fondées sur une posture critique : la violence conjugale est une violence structurelle, qui fait partie du cortège des violences de genre, entretenues par un système de dominations qui structurent la société et qui se reproduisent. Or, il est de coutume d'affirmer qu'il s'agit là d'affaires privées. En l'occurrence, il paraît bien commode de circonscrire la question au

---

<sup>1</sup> Des études portant sur les enfants exposés aux violences conjugales montrent des troubles comportementaux et affectifs 10 à 17 fois plus fréquents : dépression, anxiété, refus d'aller à l'école, retrait des interactions sociales et difficultés à se séparer de la mère. Les actes de violence sont plus fréquents chez ces enfants, et ceux-ci se voient amplifiés et diversifiés quand le problème n'est pas dévoilé et pris en charge. Enfin, il apparaît que dans les foyers où la femme est victime de violence, les enfants encourrent eux-mêmes un risque beaucoup plus élevé de violence physique ou sexuelle de la part de l'agresseur de leur mère (Vouche, 2012).

<sup>2</sup> C'est-à-dire depuis la création de l'asbl jusqu'au premier « Plan national de lutte contre les violences conjugales ». Cf. [www.http://iqvm-iefh.belgium.be](http://iqvm-iefh.belgium.be) : la Belgique s'investit dans la lutte contre la violence basée sur le genre depuis de nombreuses années, considérant qu'il s'agit d'un élément clef de l'égalité des femmes et des hommes. Ainsi, depuis 2001, la Belgique concrétise sa politique de lutte contre les violences basées sur le genre à travers un plan d'action national (PAN).

système familial. Mais, comme l'ont affirmé les féministes des années 70, « le privé est politique ». En prenant conscience du caractère structurel des violences de genre et en se responsabilisant à ce propos, l'ensemble de la société (institutions, pouvoirs publics et citoyens) peut contribuer à un changement global nécessaire pour atteindre un réel progrès en matière d'égalité et de justice sociale.

### Les acquis de l'équipe « Enfants »

A partir de 1996, grâce aux emplois obtenus au départ du FESC<sup>3</sup>, une équipe spécifique s'est constituée autour de la prise en charge des enfants. Ses modes d'action se sont étoffés et elle s'est spécialisée. Sur base de cette expertise développée, le CVFE a pu diffuser des savoirs construits à partir des réalités rencontrées : les accompagnements des familles dans les aléas de la vie quotidienne, les observations des enfants, le recueil attentif de leurs expressions spontanées, ont fait l'objet de réflexions et de publications<sup>4</sup>.

Plusieurs recherches-actions ont été menées par notre équipe<sup>5</sup>. Des interventions publiques de nos collègues, des coopérations avec l'Administration<sup>6</sup>, du travail de réseau en Fédération Wallonie-Bruxelles ont contribué à une meilleure conscience collective des impacts des violences conjugales sur les enfants, ce qui a eu des répercussions sur la compréhension globale de ce phénomène. Notre travail a eu également des échos et des répercussions à l'étranger (Québec, Suisse<sup>7</sup>).

Les résultats de la recherche-action qui sont proposés dans cette étude s'inscrivent dans la démarche d'éducation permanente du Collectif : « voir, comprendre, agir »<sup>8</sup>. Cette recherche-action participe de la volonté du Collectif de partir de ce qui « affecte et indigné » les gens pour créer de nouveaux savoirs, des savoirs sociaux utiles à l'émancipation des personnes les plus touchées par les précarités et les exclusions qui se répandent dans la société actuelle.

En l'occurrence, cette recherche-action part de ce qui affecte et indigné les intervenant-e-s de première ligne : puéricultures/-eurs, aide-familiales, éducatrices/-eurs, intervenant-e-s psychosociaux. Ce sont elles/eux les témoins

<sup>3</sup> FESC : Fonds fédéral des équipements et des services collectifs, géré par l'ONAFST. Ce Fonds a disparu avec la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat. Les projets subsidiés ont été transférés à l'ONE.

<sup>4</sup> Cf. notamment M.Romignot-M.Romus, *Enfance et violence conjugale, histoires*, Editions Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2009, 158 pages.

<sup>5</sup> Cf. [www.cvfe.be/publications](http://www.cvfe.be/publications).

<sup>6</sup> Cf. par exemple:

[http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec\\_super\\_editor/sdec\\_editor/documents/violence\\_envers\\_femmes/EnfantExposeViolenceConjugale\\_publication.pdf&hash=db4992df8c2f66a62c297ffc118c9d7ae848bc33](http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/violence_envers_femmes/EnfantExposeViolenceConjugale_publication.pdf&hash=db4992df8c2f66a62c297ffc118c9d7ae848bc33)

<sup>7</sup> Cf. notre participation à l'exposition « violences » au Musée de la main à Lausanne, qui se tient de juillet 2015 à juin 2016 <http://www.cvfe.be/actualites/2015/07/01/cvfe-invite-exposition-violences-musee-main-lausanne>

<sup>8</sup> Cf. l'interview de C. Maurel, « Un immense besoin d'éducation populaire », dans *Le Monde* (cf. [http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/02/un-immense-besoin-d-education-populaire\\_1473891\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/02/un-immense-besoin-d-education-populaire_1473891_3232.html)).

les plus directs des souffrances vécues par nos publics<sup>9</sup>. « Nous vivons un redéploiement des inégalités tant dans notre pays que sur l'ensemble de la planète. Entre les 5 % les plus riches de la Terre et les 5 % les plus pauvres, l'écart des revenus atteint 74 pour 1, contre 3 pour 1 en 1960. Ces inégalités menacent aujourd'hui l'unité du corps social »<sup>10</sup>.

Au CVFE, nous pensons fermement que les acteurs du social, les intervenants de première ligne, sont concerné-e-s par ces nouvelles inégalités et les précarités qu'elles engendrent et qui créent des souffrances et des pathologies dont l'origine est sociale. Nous pensons que les organisations actives dans le champ social doivent donner aux intervenant-e-s les moyens de sortir de la place à laquelle elles/ils sont assigné-e-s, s'extraire de leurs métiers de soins à proprement parler, car leur regard, leur intelligence, leur compréhension des faits sociaux peuvent être porteurs d'une critique sociale salutaire.

Les publics auxquels nous avons affaire ne sont pas d'emblée capables de s'exprimer publiquement à propos des injustices qu'ils subissent individuellement, ni de s'inscrire dans une critique sociale collective à propos des violences institutionnelles qu'ils subissent. Ces violences ont provoqué en eux des souffrances psychiques qui ne sont pas des pathologies mentales et qui demandent à être reconnues.

« Reconnaître l'injustice, c'est prendre soin de ceux qui sont singuliers et vulnérables et ne pas les réduire au nombre de ceux que l'on désigne désormais comme indésirables et suspects »<sup>11</sup>. Nous pensons que les organisations sociales sont en position de pouvoir démontrer que ces situations négatives individuelles sont le résultat de dysfonctionnements sociaux.

## Notre recherche-action

La recherche-action que nous avons entreprise est originale en ce sens qu'elle s'intéresse aux enfants de zéro à trois ans, tranche d'âge à laquelle peu d'efforts de recherche ont été consacrés dans le domaine de la lutte contre les violences conjugales. Ce public s'exprime à sa manière et c'est bien par l'observation et la compréhension de ce que nous observons qu'il est possible de rendre compte de ce qu'il exprime.

Outre les intervenants de première ligne, les mères ont été associées à la recherche-action que nous avons menée, ce que nous développerons dans un dernier chapitre consacré aux retombées concrètes de la recherche-action. Mères violentées, exclues, super précarisées dans le dédale des institutions et des dispositifs réglementaires, mères en souffrance, elles aussi sont les sujets (et

<sup>9</sup> Nos partenaires pour mener cette recherche-action ont été l'équipe de la halte-garderie du CVFE, « le Tipi » et l'équipe de la Maison communale de l'enfance « la Mirabelle »<sup>9</sup>. Fabienne Glowacz, docteure en psychologie, professeure et chercheuse à l'ULg, en a assuré la supervision scientifique.

<sup>10</sup> C. Maurel, *op.cit.*

<sup>11</sup> C. Mestre, 2007, « Violences d'Etat, violence institutionnelle », *L'Autre*, vol. 8, p. 319, cité par Valérie Colin, Nicolas Meryglod, Jean Furtos, *Rapport de recherche-action sur la parentalité en contexte d'exil et de précarité A partir d'un groupe de parole pour familles étrangères en attente d'une régularisation*, Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précarité, janvier 2009, page18.

non les objets) de cette étude. Selon Jean-Luc Tournier, les enfants exposés aux violences conjugales « sont profondément et durablement affectés par cette expérience de vie », et « Les établissements qui accueillent les mères maltraitées avec une incroyable vigueur et rigueur peinent à consacrer une énergie suffisante auprès des enfants, comme s'il s'agissait d'un moindre problème »<sup>12</sup> En général, les moyens à consacrer aux enfants dont disposent les dits établissements sont totalement insuffisants.

Si ce préambule prend des allures de plaidoyer « pro domo », c'est qu'il ne s'écrit pas par hasard, mais à un moment précis où l'action globale de notre association se voit contestée par les instances publiques de financement. Dans un contexte de réforme institutionnelle, d'austérité imposée par les politiques néo-libérales et de rétrécissement des enveloppes consacrées au social, serions-nous censés circonscrire notre action à un champ professionnel défini, nous transformer en sous-traitant privé de l'action publique, offrir aux gens des services efficaces répertoriés dans un mouvement de cloisonnement réglementaire censé produire de la clarté ?

En même temps, cette rigidité interdit « une souplesse institutionnelle permettant à l'action de s'établir en dehors des règles et des découpages ordinaires des administrations »<sup>13</sup>, souplesse acquise de haute lutte au fil des ans, qui nous a permis de rejoindre un public de femmes en situation extrêmement précaire.

L'identité de notre association est différente. Sa vision est celle d'une société plus égalitaire, où la possibilité est offerte à toutes et tous de vivre une vie libre de violences. L'objet de ses actions éducatives est le changement social. Sa démarche associe les publics visés pour qu'ils deviennent les sujets de l'élaboration des nouveaux savoirs qui les concernent, et non de simples « clients » ponctuels de services offerts. Cette démarche est celle de l'éducation populaire, qui veille « à privilégier l'approche ascendante et transversale de la construction des savoirs à l'inculcation descendante qui est encore souvent celle de l'instruction et de l'éducation du peuple »<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Tournier (J.-L.), *L'enfant exposé à la violence conjugale*, Bruxelles, de Boeck, 2012.

<sup>13</sup> ION J. et all., *Travail social et souffrance psychique*, Paris, Dunod, 2005 (cité par Valérie COLIN, Nicolas MERYGLOD, Jean FURTOS, *op.cit.*, p.0).

<sup>14</sup> C. Maurel, *op.cit.*

## Recherche-action : les besoins spécifiques des enfants exposés à la violence conjugale

Ces vingt dernières années, les instances publiques ont pris de plus en plus conscience de la prévalence de la problématique des violences conjugales et familiales dans la population et de ses impacts délétères tant sur les victimes adultes que sur les auteurs. Plus récemment, les enfants de ces couples marqués par les violences ont été reconnus comme directement exposés et dès lors impactés par elles. De nombreuses études mettent ainsi en lumière les conséquences des violences conjugales sur le développement psychologique, cognitif, moteur et affectif de ces enfants dits « exposés ».

Une fois ce constat posé, le pas suivant consiste à se questionner sur les façons de les accompagner dans leurs tentatives de faire face à la problématique des violences et d'en sortir. Or, au niveau des enfants, et particulièrement des jeunes enfants âgés entre 0 et 3 ans, les propositions sont encore rares.

De notre point de vue, un préalable à la question des interventions est de s'interroger sur « l'endroit » où poser celles-ci. Avec quels objectifs ? Quelles attentes et espoirs ? Pour répondre à quoi ? Vient alors la question des besoins. Quels sont les besoins de ces jeunes enfants touchés par des violences ? Comment les percevoir ? Quelles formes prennent-ils, de par leur vécu particulier ? Comment y répondre ?

Afin d'apporter un éclairage à cette question de la qualité de l'accueil des jeunes enfants dans le champ spécifique des violences conjugales et familiales, une recherche-action a été menée en 2012-2013 par deux chercheurs du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE), avec l'équipe de la Halte d'accueil du CVFE, riche d'une expérience de plus de 10 ans dans l'accueil des enfants de 0 à 3 ans exposés ou l'ayant été.

Les particularités de cette recherche tiennent majoritairement en trois points :

- La focalisation sur des enfants âgés entre 0 et 3 ans ;
- L'analyse comparative d'enfants issus de deux milieux d'accueil distincts (l'un « tout-venant », l'autre spécialisé dans l'accueil des enfants exposés) ;
- Le recueil de l'expérience de professionnelles de la petite enfance, spécialisées dans la problématique des violences conjugales et familiales.

Cette recherche-action a permis de favoriser la continuation d'une démarche réflexive intense portant tout autant sur les besoins de ces enfants que sur les pratiques mises en œuvre auprès d'eux.

Elle ouvre aussi les perspectives pour le futur. Au départ, nous préconisons la mise en place d'une sensibilisation des milieux d'accueil de la petite enfance à cette problématique particulière, notamment au moyen d'une formation à destination des professionnel(le)s de la petite enfance mais, plus largement, de

l'élaboration de collaborations, entre tous les acteurs œuvrant dans le milieu de la petite enfance, dans l'intérêt prioritaire des enfants. Parallèlement à cet axe de développement qui reste pertinent, le CVFE a saisi une opportunité qui s'est présentée avec le Plan Cigogne III de l'ONE et a ouvert en septembre 2015 une Maison communale d'accueil de l'enfance de 12 places, qui vient enrichir son offre de services intégrés. La participation des mamans a été sollicitée pour la mise en place de ce projet. Ces perspectives sont développées après la présentation de la recherche-action.

## I. Revue de la littérature

A l'heure actuelle, le souci de la qualité dans le secteur de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) « occupe le devant de la scène internationale et se retrouve au cœur des préoccupations des professionnel-le-s, des familles, des politiques et des scientifiques » (Pirard, 2014, p. 14)<sup>15</sup>.

### **Pour un accompagnement de qualité : contextualiser et définir les spécificités**

Dans le champ plus spécifique des violences conjugales et familiales, les propositions favorisant un accueil adapté des jeunes enfants sont pourtant encore rares. Cela pourrait être lié en partie au caractère controversé de la notion de qualité, notamment en ce qui concerne son universalité. Certains auteurs privilégient ainsi de laisser de côté la notion de qualité pour entrer dans une démarche centrée sur ce qui fait sens dans des pratiques éducatives contextualisées (Pirard, 2014). En conséquence, pour tenter de définir des pratiques de qualité dans l'accompagnement des jeunes enfants confrontés aux violences conjugales et familiales, il s'agit en premier lieu de repartir des spécificités de leurs vécus et de leurs contextes de vie et d'accueil.

Les situations de violences conjugales ont comme dénominateur commun d'être marquées par « l'impossibilité pathologique de la transformation de la relation » (Vasselier-Novelli & Heim, 2006, p. 187<sup>16</sup>). Dans ce contexte, chacun des membres du couple, envers et contre tout, continue de tenir sa place, sous peine de violences. La famille finit par n'exister que pour cela, et les enfants se retrouvent instrumentalisés, objectivés dans les interactions conjugales. Ainsi, comme l'indiquent Vasselier-Novelli et Heim (2006), l'enfant va être poussé à entrer dans les interactions du couple, d'abord en tant que spectateur « objet parmi d'autres », puis en tant qu'instrument-confident et/ou victime directe des violences exercées et, enfin, en tant qu'acteur, manifestant son angoisse et développant lui-même certains actes violents.

### **Les enfants dans les violences conjugales**

Dans le même sens, Jean-Luc Tournier définit quant à lui trois expériences spécifiques pouvant être vécues par un enfant exposé à une réalité comportant des violences conjugales (Tournier, 2012) : « négligence », « intrusion » et/ou « écrasement ».

Si les conséquences psychologiques, physiques et comportementales sur les jeunes enfants ne sont plus à démontrer (voir notamment Vasselier-Novelli &

<sup>15</sup> Pirard (F.), « La qualité d'accueil fait débat », in *Revue [petite] enfance*, n° 113, pages 13-19.

<sup>16</sup> Vasselier-Novelli (C.), Heim (C.), « Les enfants victimes de violences conjugales », in *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°36(1), 2006, pages 185-207.

Heim (2006) ; Fortin (2009)<sup>17</sup>), leur dénominateur commun nous semble résider dans la stratégie adaptative mise en place par l'enfant au niveau de ses besoins<sup>18</sup> propres : après avoir fait l'expérience répétée d'une réponse inexistante ou inadaptée à ses besoins, l'enfant va progressivement ne plus les manifester et/ou ne plus les ressentir (Tournier, 2012 ; Vasselier-Novelli & Heim, 2006).

### **Conséquences de l'entrée dans un milieu d'accueil en Maison d'hébergement**

Généralement, le fait de quitter le contexte familial violent ne signifie pas pour autant la fin de la tourmente. En effet, les ressentis dissimulés peuvent alors émerger de façon explosive (Tournier, 2012). Par ailleurs, la rupture avec le parent violent est souvent redoublée d'une perte de situation et d'une rupture avec la famille d'origine et les amis, ce qui favorise une certaine précarité et, plus largement, un dénuement total (Vasselier-Novelli & Heim, 2006, Rouby & Batisse, 2012). Les enfants n'étant généralement pas intégrés dans la décision, leur choix est inexistant. Nous estimons que ceux-ci se trouvent alors tiraillés entre soulagement et perte (de repères, d'une figure parentale aimée, même si elle peut s'avérer effrayante), sentiments auxquels certains auteurs ajoutent la honte (Tournier, 2012 ; Vasselier-Novelli & Heim, 2006). Ils auront besoin de temps et d'un contexte suffisamment sécurisant pour s'autoriser progressivement à vivre de nouvelles expériences.

### **Pour les 0-3 ans : des réponses à préciser, des zones d'ombres à éclairer**

Au-delà de la description des vécus de ces enfants exposés aux violences conjugales et familiales et de leurs besoins, différents auteurs se sont consacrés à la description des accompagnements mis en place vis-à-vis de ces enfants et de leurs familles (Vasselier-Novelli & Heim, 2006 ; Fortin, 2009 ; Rouby & Batisse, 2012 ; Tournier, 2012). Cependant, au jour d'aujourd'hui, ces analyses principalement « cliniques », relatées dans la littérature, sont encore trop peu précises, concrètes et objectivables. Par ailleurs, les particularités inhérentes à un changement de contexte faisant suite au départ du domicile familial, pour se retrouver dans la Halte d'accueil d'une Maison d'hébergement sont souvent trop peu étayées par des observations directes et comparatives. Ces constats valent particulièrement pour les enfants âgés entre 0 et 3 ans.

Les questions auxquelles nous essayerons donc de répondre dans cette recherche seront notamment : qu'est-ce-que ces enfants nous donnent à voir ? Quelles manifestations de leurs besoins ? Comment s'autorisent-ils à entrer et à demeurer en relation avec les autres enfants, avec leurs mères, avec les intervenant(e)s ?

<sup>17</sup> Fortin (A.), « L'enfant exposé à la violence conjugale : Quelles difficultés et quels besoins d'aide ? », in *Empan*, n°73(1), 2009, pages 119-127.

<sup>18</sup> Suivant la pyramide de Maslow (1943, cité par Vasselier-Novelli & Heim, 2006), nous les catégorisons globalement comme suit : besoins physiologiques (oxygène, nourriture, température, etc.), protection et sécurité, sociaux (affectifs, estime, appartenance, etc.). Il a été démontré par la suite par Bowlby (1958, cité par Vasselier-Novelli & Heim, 2006) le caractère fondamental des besoins affectifs dans le développement du jeune enfant.

Au-delà de l'observation en Maison d'hébergement de l'impact des violences conjugales et familiales sur les attitudes et comportements de ces enfants, nous tenterons de définir des propositions de réponses, de la part des intervenantes, à ces comportements et attitudes des enfants. Pour en arriver à ces propositions, le préalable sera de repartir des représentations des intervenantes afin d'identifier, au-delà des manifestations, quels sont les besoins spécifiques des enfants exposés. Ensuite seulement nous chercherons à détailler comment les intervenantes y répondent.

Sur base de la revue de la littérature qui précède, nos hypothèses sont que les besoins des enfants exposés aux violences conjugales et familiales seraient qualitativement identiques à ceux de tout enfant. Cependant, ceux-ci seraient spécifiques au niveau de la fréquence et de l'intensité de leur expression, en raison de leur vécu spécifique.

## II. Méthodologie

Différentes procédures et différents temps ont été nécessaires durant la recherche, permettant la mise en lumière de la multiplicité des regards, la confrontation des idées, des connaissances et des expériences, la récolte de données et la comparaison des résultats aux apports théoriques. La description détaillée de la méthodologie est disponible en annexe<sup>19</sup>.

De façon synthétique, nous pouvons catégoriser notre méthodologie en deux procédures complémentaires.

### 1. La grille d'observation

Cet outil a permis de réaliser une observation comparative d'enfants, dans la Halte d'accueil du refuge du C.V.F.E. (le « Tipi ») versus dans la crèche M.C.A.E. « La Mirabelle » (enfants exposés aux violences versus enfants « tout venants »). L'objectif était de dégager de façon plus manifeste ce qui ferait la spécificité des enfants exposés et des interventions auprès d'eux.

Les enfants des deux milieux d'accueil ont été « pairés », c'est-à-dire choisis deux à deux sur base de deux critères : l'âge et le sexe de l'enfant. Ce pairage a pour objectif de valider les comparaisons des scores obtenus par les enfants entre les deux milieux d'accueil.

La grille a subi différentes phases : l'élaboration, le pré-test, l'adaptation, la validation et l'utilisation, réalisées en collaboration avec l'équipe, sur base de grilles rédigées par un milieu d'accueil canadien (CPE « Les Frimousses de la Vallée »<sup>20</sup>) qui ont été modifiées et adaptées pour la recherche.

Dans sa version finale, les items de la grille sont au nombre de quatre-vingt-cinq, et ont ensuite été catégorisés en cinq groupes, correspondant à cinq besoins identifiés dans une étude précédente du C.V.F.E.<sup>21</sup>, ainsi que lors d'une rencontre préparatoire avec l'équipe du « Tipi » comme étant les plus marquants pour l'objet de notre étude : sécurisation, valorisation, affection, besoins primaires et socialisation. Cette catégorisation vise à permettre une mesure qualitative, c'est-à-dire en termes de « types » de besoins.

Chaque item est codé en intensité et en fréquence (deux scores distincts sont donc obtenus) afin de permettre une mesure comparative entre les enfants des deux milieux d'accueil, dans l'éventualité où les types de besoins seraient identiques.

---

<sup>19</sup> Cfr. Annexe 1.

<sup>20</sup> Les fiches d'observation initiales sont accessibles sur le site internet du milieu d'accueil (Frimousses, 2012).

<sup>21</sup> Il y a quelques années, une recherche-action réalisée par Françoise Bernard au sein du CVFE, avait porté sur l'évaluation des besoins spécifiques des enfants et adolescents exposés aux violences conjugales (Bernard, 1995).

## 2. Le questionnaire

Sur base du matériel recueilli lors des observations initiales, des rencontres préparatoires avec l'équipe et des apports de la recherche théorique, un questionnaire semi-structuré a été élaboré (10 questions ouvertes puis fermées) à destination des intervenant(e)s du Tipi, visant la clarification de leurs représentations concernant l'exposition des enfants (0 à 3 ans) aux violences conjugales et familiales en termes de besoins, de manifestations et de réponses à y apporter.

Ce questionnaire a été utilisé lors d'entretiens individuels auprès des intervenantes du Tipi.

Des rencontres collectives avec l'ensemble de l'équipe du Tipi permettaient, dans un second temps, la mise en commun des données recueillies individuellement.

L'objectif de ces moments était de dégager, sur base des productions individuelles, un socle de perceptions communes des intervenantes du « Tipi ».

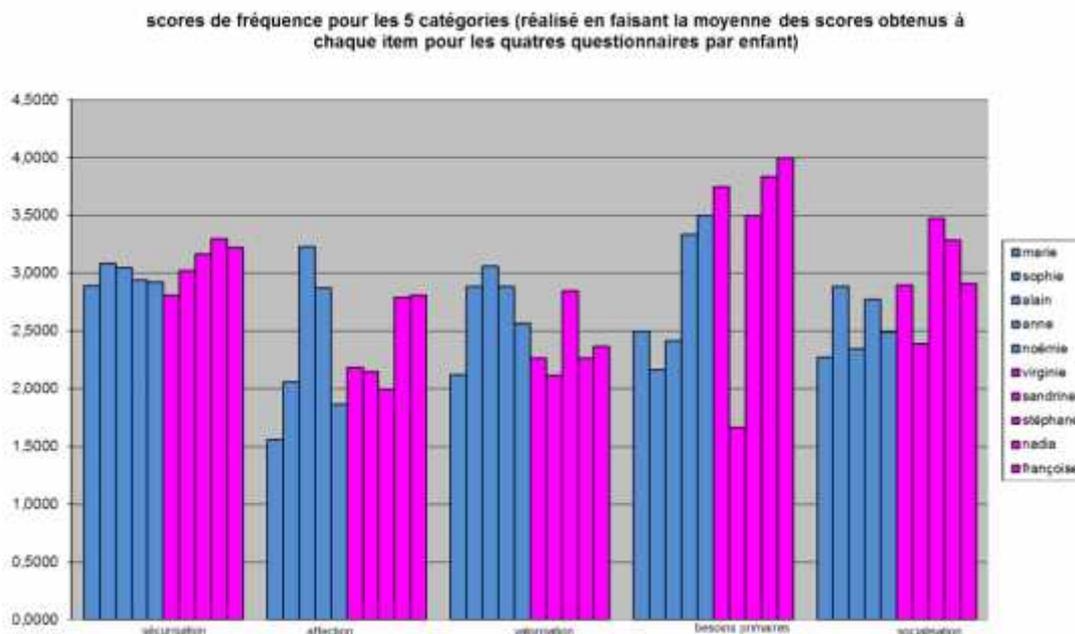
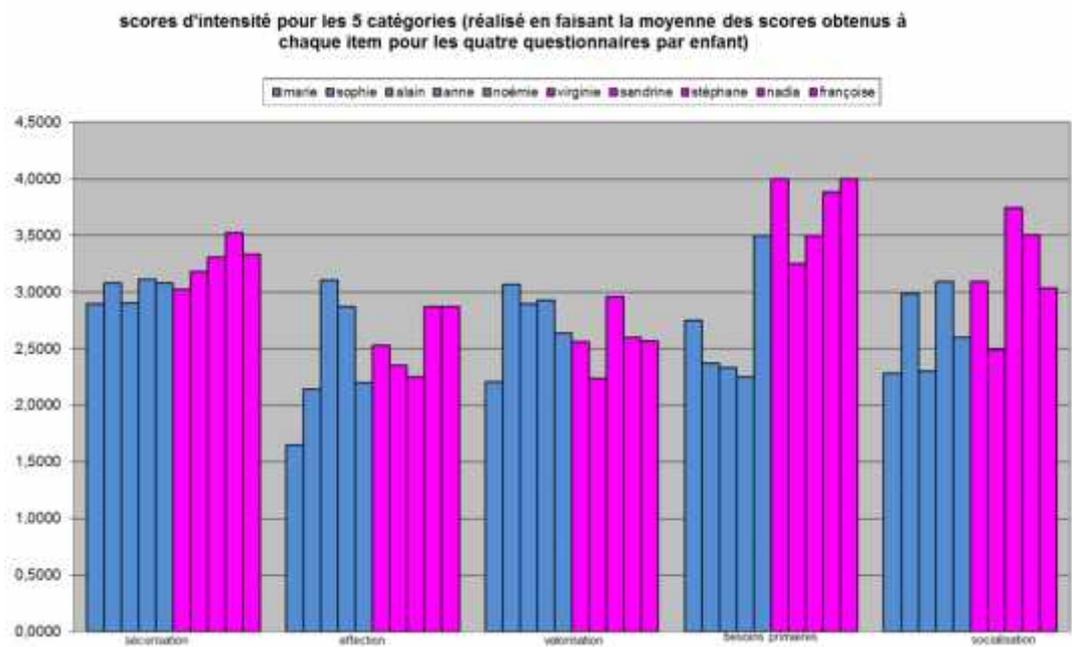
La recherche s'est voulue participative. Se centrer sur l'expérience des intervenantes spécialisées dans l'accompagnement des enfants exposés aux violences conjugales et familiales a été un objectif prioritaire de la méthode. Plusieurs temps de rencontre individuelle et collective ont été nécessaires pour co-construire avec l'équipe. Même si ce dispositif a été relativement chronophage, l'implication de toutes et la rigueur dans l'investissement ont été appréciables.

D'une façon générale, tout au long du processus, installer et conserver un climat de confiance avec l'équipe du Tipi, avec les enfants observés et avec leur mère, et, de façon plus générale, avec toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à ce projet, a fait l'objet d'une vigilance attentive de la part des deux chercheurs.

### III. Résultats

#### 1. Observations des enfants issus des deux milieux d'accueil

Une lecture des résultats pris dans leur globalité tend à montrer qu'il n'existerait pas de différence entre les deux milieux d'accueil aux niveaux de l'intensité et de la fréquence des comportements observés.



Cependant, lorsque les enfants sont pairés (en fonction de l'âge et du sexe) et que l'analyse se porte sur chacun des besoins pris individuellement, des différences entre les enfants « tout-venants » (ETV) et les enfants exposés aux violences conjugales et familiales (EEVCF) semblent apparaître dans la manifestation de ceux-ci. Nous pouvons résumer ces résultats de la façon suivante :

		Manifestations	
		Intensité	Fréquence
Besoins	Sécurisation	ETV >> EEVCF	ETV >= EEVCF
	Primaires	ETV >> EEVCF	ETV > EEVCF
	Socialisation	ETV > EEVCF	ETV > EEVCF
	Affection	ETV >= EEVCF	ETV >= EEVCF
	Valorisation	ETV <= EEVCF	ETV < EEVCF

Légende : cfr. Note de bas de page<sup>22</sup>.

## 2. Regards des intervenantes sur les besoins des enfants exposés et leurs manifestations

Les différences les plus marquantes semblent concerner les trois besoins suivants : sécurisation, besoins primaires et valorisation.

### **Sécurisation**

Les intervenantes estiment qu'un enfant exposé aux violences conjugales et familiales, lorsqu'il est amené à quitter son contexte familial pour se retrouver en Maison d'hébergement, va vivre une série de ruptures inévitables (décalage entre le milieu de vie connu et le milieu d'accueil, absence du père, décalage entre les perceptions de sa mère de ses besoins et ses besoins effectifs, arrêt de son rôle de « protecteur » de sa mère, urgence et imprévisibilité de l'accueil et du départ de l'hébergement).

Ces différentes ruptures, même si elles ont pour finalité l'entrée vers un contexte se voulant plus sécurisant, sont dès lors en même temps autant de sources d'insécurité pour l'enfant. L'EEVCF passe en effet d'un climat familial inquiétant

<sup>22</sup> >> : Les manifestations du besoin sont plus importantes pour les 5 enfants tout-venants observés comparativement aux 5 enfants exposés respectivement pairés.

> : Les manifestations du besoin sont plus importantes pour 4 des 5 enfants tout-venants observés et moins importantes pour 1, comparativement aux 5 enfants exposés respectivement pairés.

>= : Les manifestations du besoin sont plus importantes pour 3 enfants tout-venants observés et similaires ou moins importantes pour 2, comparativement aux 5 enfants exposés respectivement pairés.

<= : Les manifestations du besoin sont moins importantes pour 3 enfants tout-venants observés et similaires ou plus importantes pour 2, comparativement aux 5 enfants exposés respectivement pairés.

< : Les manifestations du besoin sont moins importantes pour 4 enfants tout-venants observés et plus importante pour 1, comparativement aux 5 enfants exposés respectivement pairés.

<< : Les manifestations du besoin sont moins importantes pour les 5 enfants tout-venants observés comparativement aux 5 enfants exposés respectivement pairés.

et insécurisant mais connu à un contexte plus contenant et sécurisant mais inconnu.

### ***Besoins primaires***

Les intervenantes du Tipi conçoivent la satisfaction des besoins primaires comme fondamentale dans les situations d'exposition aux violences conjugales et familiales car en lien très étroit avec le besoin de sécurisation. En effet, elles observent que les EEVCF peuvent régulièrement manifester ce qui semble être à première vue un besoin de manger, de boire, de dormir, etc. alors que leur besoin « réel », sous-jacent à leur demande explicite, est un besoin d'attention, d'être contenu, sécurisé. Dès lors, répondre aux besoins primaires dans un lien sécurisant, continu, inscrit dans la régularité avec l'enfant permettra de faire « d'une pierre deux coups », c'est-à-dire de répondre tout à la fois à la demande explicite et au besoin sous-jacent de l'enfant.

### ***Valorisation***

Les mêmes intervenantes disent que les enfants exposés aux violences conjugales et familiales peuvent souvent et intensément solliciter l'adulte, essayer d'attirer son attention, crier, pleurer, etc. pour, visiblement, manifester leur présence et demander de l'attention. Elles constatent en outre que des manifestations comportementales telles que crier, pleurer, appeler l'adulte, etc. peuvent tout autant témoigner d'un besoin de sécurisation que d'un besoin de valorisation et donc qu'il peut exister un « risque de confusion » des manifestations et de la lecture de celles-ci : la manifestation d'un besoin de valorisation peut peut-être cacher un besoin de sécurisation. A nouveau, l'expression d'un besoin peut en cacher un autre.

Une des raisons pour lesquelles les distinctions au niveau des besoins, sur base des manifestations, sont complexes à opérer tiendrait au fait que, selon les intervenantes, les enfants exposés aux violences conjugales et familiales vivent une sorte de « déconnexion » entre les besoins et les manifestations correspondant habituellement à chacun d'eux. En d'autres termes, là où un enfant tout-venant développera généralement des manifestations permettant d'inférer assez facilement le besoin sous-jacent, l'enfant exposé manifestera toutes sortes de comportements et il sera difficile de déterminer avec certitude le besoin correspondant.

L'intervention dans les situations de violences conjugales et familiales nécessitera dès lors la mise en œuvre d'un certain nombre de pratiques, visant à favoriser un décodage efficace des besoins. Certaines existent déjà dans les milieux d'accueil tout-venants, mais seront « intensifiées » ou adaptées à la problématique, d'autres sont tout à fait innovantes et spécifiques aux situations de violences conjugales et familiales.

## **3. Regards des intervenantes sur leurs interventions**

Les intervenantes du Tipi ont insisté sur la nécessité, tout au long des interventions de :

### a) Rejoindre la mère

Pour pouvoir créer un lien de confiance avec l'enfant, favorable à son épanouissement, il s'agit au préalable et en parallèle de rejoindre la mère « là où elle est » : quels sont ses perceptions, sa vision du monde, ses valeurs, ses croyances, ses conceptions éducatives ? Sans cette attitude empathique, intervenante et mère pourraient en arriver à se positionner en rivales, cette dernière ne se sentant pas entendue et comprise. Pour l'intervenante, se décentrer de son point de vue ne signifie pas pour autant adhérer à celui de la mère. Souvent, les femmes victimes de violences peuvent être déconnectées des besoins de leurs enfants, et avoir développé des conceptions, attitudes et comportements éducatifs en désaccord avec ceux des intervenantes. Cela devra être questionné et mis au travail lors de temps et de lieux d'échanges privilégiés entre la mère et l'intervenante. Loin de les éloigner de l'enfant, cette démarche permet aux intervenantes de le comprendre d'autant mieux.

### b) Partir du besoin de l'enfant

Dès le début de l'intervention et de façon régulière, transversale à la pratique, il s'agit de revenir à l'observation directe de ce que « l'enfant nous donne à voir », en prenant distance par rapport à nos représentations, en tant qu'intervenante. Cette observation est à chaque fois singulière, unique, relative à un enfant donné. Elle permet, par la suite, d'adapter l'ensemble des interventions au rythme, au niveau de développement, aux limites et aux ressources propres à l'enfant. Elle favorise par ailleurs une meilleure compréhension de ses propres attitudes et comportements en tant qu'intervenante, tout autant que de ceux de l'enfant et de la mère avec lesquels elle est en lien.

### c) Favoriser un questionnement des pratiques éducatives

- en saisissant l'opportunité de donner à voir les pratiques éducatives alternatives de l'intervenante vis-à-vis de l'enfant alors que la mère est présente. De cette façon, cette dernière est implicitement mais directement invitée à se questionner sur des façons alternatives de se comporter avec l'enfant (apprentissage vicariant) ;
- en questionnant verbalement avec la mère+ ses pratiques éducatives et celles des intervenantes : « tu fais comme ça, je fais comme ça... ».

Les intervenantes insistent sur le fait que ce questionnement devra toujours veiller, particulièrement dans les situations de violences conjugales et familiales, à s'opérer d'une façon bienveillante, respectueuse, reconnaissante des difficultés propres au vécu de ces femmes, de ces mères et de leurs enfants : touché(e)s par les stéréotypes de genre, l'emprise et la domination, des traumatismes, etc.

Reconnaître, cela signifie expliciter, sans éluder, le vécu et les difficultés qui découlent du vécu de violence en termes de manques de disponibilité, de sensibilité de la mère aux besoins de son enfant, de comportements agressifs, dominants ou violents de ces derniers ou de leurs mères. De façon bienveillante, cela signifie qu'il ne s'agit, à aucun moment, de tomber dans la critique, la

stigmatisation, le jugement, la dévalorisation des compétences maternelles et de l'enfant.

- Reconnaissance positive de l'enfant à lui-même, de la maman à elle-même, de l'enfant à sa maman et de la maman à l'enfant

Au-delà des manques, des difficultés, il s'agit de reconnaître les forces, compétences et potentialités, tant des mères que des enfants, dans la relation et non de façon scindée. Cela participe à la consolidation de la relation, et à la responsabilisation constructive de chacune des personnes impliquées dans celle-ci.

- Favoriser une continuité sécurisante dans l'accompagnement, au travers du temps, des contextes, des personnes, de façon transversale

Différentes procédures sont pertinentes à mettre en place ou à maintenir dans tout milieu d'accueil, de façon à veiller à la continuité des pratiques : transmission des informations entre intervenantes, verbaliser à l'enfant le déroulement de la journée, présence d'une même intervenante le matin et l'après-midi d'une même journée, existence d'une référente garante de la mise en place de moments d'échanges privilégiés avec l'enfant et avec sa maman, etc. Dans les situations de violences conjugales, il s'agira d'y être d'autant plus attentif afin de permettre à des personnes, enfants, mères et intervenantes, marquées par cette problématique, de reconnaître leurs manques comme leurs compétences et de prendre ensemble le chemin de l'expression de leurs potentialités.

## IV. Discussion

### 1. Entre besoins et manifestations : déconnexion et/ou répression

De façon générale, les résultats issus de nos observations comparatives auprès des enfants tout-venants et des enfants exposés nous semblent aller dans le sens de notre hypothèse de départ, à savoir que les manifestations comportementales des enfants exposés aux violences conjugales et familiales peuvent différer en termes d'intensité et de fréquence de celles des enfants tout-venants. Elles sont, en ce sens, spécifiques, contrairement aux besoins qui eux sont universaux.

Nos représentations nous pousseraient sans doute, spontanément, à envisager que ces différences iraient dans le sens de « plus d'intensité et de fréquence » dans les manifestations des enfants exposés par rapport à celles des enfants tout-venants. En effet, ces enfants (EEVCF) ayant traversé un climat familial où dominaient la tension, le bruit, les injures, le dénigrement, les coups, l'angoisse, etc., nous pourrions imaginer qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'exprimer ou d'être entendus et reconnus dans leurs besoins et qu'une fois sortis de ce milieu, ils « exploseraient » dans leurs manifestations en termes d'intensité (surtout), mais aussi de fréquence<sup>23</sup>.

Les seuls résultats de notre étude semblant aller, bien que faiblement, dans ce sens, sont ceux concernant le besoin de valorisation. Nous pourrions en conclure que l'enfant qui a été exposé à des violences, lorsqu'il est extrait de ce contexte et se retrouve dans la Halte d'accueil d'une Maison d'hébergement, peut s'autoriser à exprimer, vis-à-vis d'un adulte autre que ses parents, un besoin d'être reconnu dans sa place d'enfant, valorisé dans ses compétences.

Mis en lien avec les représentations des intervenantes du Tipi, ce résultat au niveau du besoin de valorisation nous semble les corroborer. En effet, celles-ci émettent l'idée que les enfants exposés aux violences conjugales et familiales, de par leur parcours fait d'apprentissages d'un certain degré d'intrusion ou de négligence (Tournier, 2012), en seraient arrivés à « déconnecter » les manifestations du besoin correspondant, ayant pour effet que les premières ne trouveraient pas toujours le second qui leur correspond.

En conséquence, les enfants exposés aux violences conjugales et familiales en arriveraient à manifester intensément et fréquemment toutes sortes de comportements que nous aurions spontanément tendance à « catégoriser » comme les manifestations d'un besoin d'être reconnu, valorisé, entendu<sup>24</sup>. Ceci expliquerait que les manifestations des enfants exposés concernant ce que nous interprétons comme témoignant d'un besoin de valorisation, soient particulièrement intenses et fréquentes par rapport à celles des enfants tout-

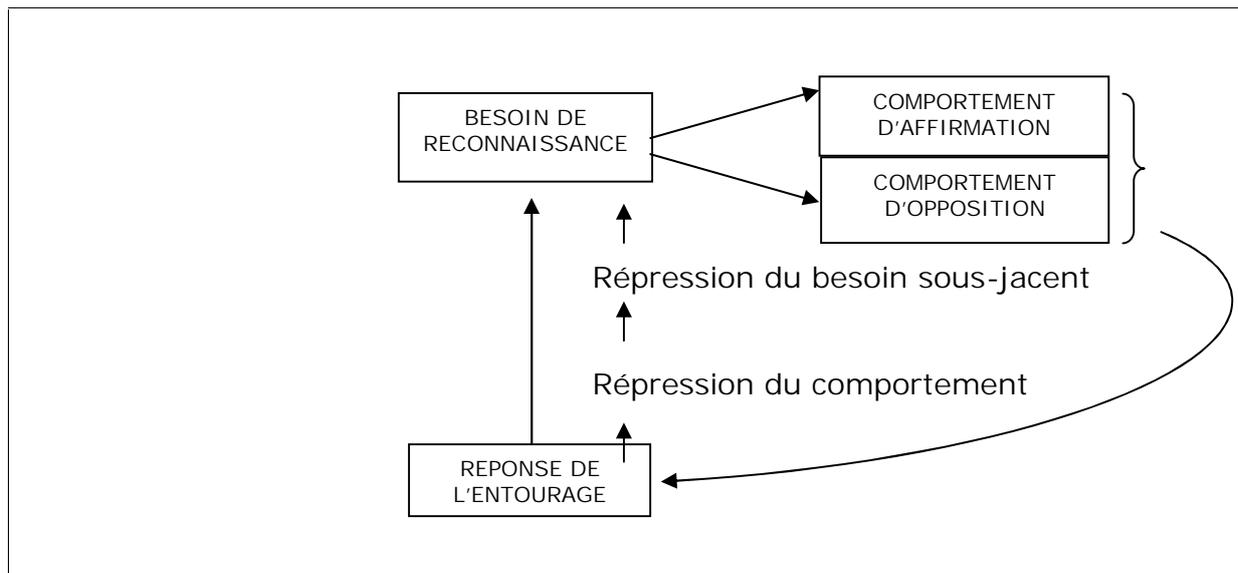
<sup>23</sup> Cette proposition semble aller dans le sens des observations de Rouby et Batisse (Rouby & Batisse, 2012).

<sup>24</sup> Cette idée de « déconnexion » entre le besoin et la manifestation, pour les enfants exposés aux violences conjugales et familiales, pourrait être mise en lien avec une dimension émotionnelle. A ce sujet, Karen Sadlier nomme en effet l'existence d'une déconnexion émotionnelle fréquente chez ces enfants, étant donné le modèle parental qu'ils ont reçu (Sadlier, 2013).

venants dans nos données issues des observations. Au terme de « valorisation », nous préférons dès lors celui de « reconnaissance ». Par reconnaissance, nous entendons le besoin de recevoir une réponse à ses sourires, rires, babillages, pleurs, cris, etc., c'est-à-dire, en définitive, à ses besoins. Les termes de « s'affirmer, s'opposer » pourraient également être retenus, comme étant une manifestation du besoin de reconnaissance.

Les enfants exposés auraient ainsi, selon toute vraisemblance, tendance à développer davantage des comportements d'affirmation/d'opposition, parfois jusqu'à l'agression, que ce soit entre pairs ou vis-à-vis de l'intervenante.

Nous formulons ici l'hypothèse de l'existence d'une boucle interactionnelle de renforcement : L'expression plus intense et fréquente de ce besoin de reconnaissance par les EEVCF, au travers de ces comportements, risque à son tour de susciter une réaction plutôt défavorable de la part de leur entourage (pairs, mères ou intervenantes), c'est-à-dire dans le sens de ne pas accepter ces comportements agressifs et, dès lors, de s'y opposer. Ce faisant, l'entourage, involontairement, réprimerait le besoin sous-jacent et, ipso facto, renforcerait le comportement et la déconnexion au besoin.



Les réponses données à certains items de ce que nous définissions antérieurement comme appartenant à la catégorie « besoin de valorisation » corroborent cette idée. En effet, il semblerait que les enfants exposés aient particulièrement tendance à « solliciter l'adulte lorsque celui-ci est occupé à une autre tâche/avec un autre enfant », comparativement aux enfants « tout-venants ». Par leurs comportements, ils semblent donc favoriser une sorte de « rejet » bien involontaire de la part de l'entourage. En d'autres termes, leur attitude provoquerait ce qu'elle cherchait justement à éviter.

Revenons maintenant aux autres catégories d'observations issues de la grille d'observation. Comment expliquer ces résultats allant généralement dans le sens

de « moins d'intensité et de fréquence » dans les manifestations de leurs besoins (particulièrement : sécurisation, besoins primaires, socialisation) par les enfants exposés aux violences conjugales et familiales ? Suivant les trois expériences spécifiques que peut vivre un enfant exposé à une réalité comportant des violences conjugales et familiales établies par Jean-Luc Tournier, celui-ci peut, rappelons-le, avoir été négligé, intrusé et/ou écrasé (Tournier, 2012). En conséquence, il va faire face à son contexte de vie en « abaissant ses besoins », en « se coupant de ses besoins » et/ou « en réprimant ses besoins ». Il n'est dès lors pas surprenant que l'enfant, même lorsqu'il quitte ce contexte familial et se retrouve dans un milieu d'accueil tel qu'une Halte d'accueil dans une Maison d'hébergement, continue sur le « même mode » comportemental.

A ce sujet, la formulation des intervenantes du Tipi concernant une certaine « déconnexion » des enfants exposés aux violences conjugales et familiales entre leurs besoins et les manifestations de ceux-ci, semble corroborer les propos de Tournier. En effet, si un enfant s'habitue à réprimer (abaisser, se couper de, etc.) ses besoins, il n'apprend pas à les manifester de façon concordante, cohérente et appropriée à son besoin sous-jacent. Les deux dynamiques nous apparaissent donc comme inter-reliées.

Notre recherche-action, au travers des observations et des apports de l'équipe du Tipi, nous a donc permis de mettre en lumière les spécificités des besoins des enfants de 0 à 3 ans exposés aux violences conjugales et familiales en termes de :

- déconnexion entre leurs besoins et les manifestations de ceux-ci, se traduisant concrètement par le « sur-développement » des manifestations de façon aléatoire et inappropriée par rapport au besoin sous-jacent ;
- expression des besoins allant dans le sens de moins d'intensité et de fréquence, comparativement à celle des enfants « tout-venants »<sup>25</sup>.

## **2. Cinq repères à l'intervention en maison d'hébergement**

Ces dynamiques de fonctionnement que nous venons de définir pour les enfants exposés aux violences conjugales et familiales vont nécessiter de porter une attention tout à fait particulière, tout au long de leur accompagnement en maison d'hébergement à différents repères à l'intervention que nous pourrions synthétiser comme suit :

### **a) Travailler la continuité dans la rupture**

Les EEVCF, étant donné leurs parcours marqués par les ruptures, demandent plus que tout autre enfant qu'une attention et un soin particuliers soient portés à la continuité de leur accompagnement. Concrètement, une sorte de « fil rouge » devra être tissé et traverser l'ensemble de l'intervention : dès le tout premier accueil de la famille, avant même d'envisager un hébergement ; puis lors de

<sup>25</sup> Nous postulons que ces deux dynamiques spécifiques aux enfants exposés peuvent, en fonction des besoins et des manifestations concernés, parfois être reliées, mais parfois être indépendantes l'une de l'autre.

l'accueil le jour de l'hébergement ; au moment de l'hébergement et tout au long de l'hébergement ; durant l'accueil à la Halte d'accueil, durant la période au Tipi puis au retour de la mère ; à la fin de l'hébergement et après celui-ci.

Par ailleurs, si les interventions visent à permettre à l'enfant d'expérimenter de nouveaux possibles, elles doivent aussi, et avant tout, s'orienter vers la (re)-création d'un lien sécurisant entre l'enfant et sa mère, dans une co-construction et une collaboration étroite, car c'est ce lien qui perdurera une fois quitté le milieu d'accueil, dans la continuité<sup>26</sup>.

### b) Prendre le temps dans l'urgence

Dans le contexte d'une Maison d'hébergement spécialisée dans l'accompagnement des enfants et de leurs mères victimes de violences conjugales et familiales, l'attention portée à la continuité peut parfois se voir malmenée par l'urgence (réelle ou ressentie) de la situation. La problématique des violences intrafamiliales met souvent les personnes victimes, exposées, proches et professionnelles, dans un sentiment de devoir agir rapidement pour minimiser les risques de voir la dangerosité empirer. Nous postulons néanmoins la possibilité, et faisons de la sorte écho aux dires des intervenantes du Tipi, de combiner « intervention rapide » et « intervention dans la continuité », pour l'enfant, pour sa mère, pour les proches, pour les professionnel(le)s.

Concrètement, cette attention passe notamment par la mise en place de différentes procédures lors de l'accueil et du départ de la Maison d'hébergement :

- un entretien d'accueil, juste avant l'hébergement, permettant d'accueillir les émotions et sentiments (d'urgence, de danger, d'étrangeté, d'inconnu, etc.), les questionnements de la mère et de l'enfant. L'objectif est avant tout d'apaiser la famille par rapport à cet inconnu potentiellement effrayant. Il n'est nul besoin d'être exhaustif, mais plutôt de démystifier. D'autres temps d'échanges viendront, après quelques jours, de façon à « prendre le pouls », de façon régulière et continue, et répondre aux questions qui auront émergé entre temps.
- Les premiers accueils d'un enfant à la Halte d'accueil, permettant de familiariser l'enfant et sa maman à ce lieu particulier et privilégier ainsi le lien avec les intervenantes qui y travaillent : montrer des lieux, des espaces, des objets, des personnes (les enfants et les familles déjà présents, les intervenantes), mais aussi accueillir, se re-connaître, se re-lie progressivement, puis contenir, sécuriser, re-consolider, progressivement, un noyau malmené entre l'enfant et sa mère, pour permettre, toujours progressivement, aux mères et aux enfants de s'autoriser à formuler des demandes.
- Nommer anticipativement le départ possible de la famille du milieu d'accueil, même s'il est précipité, même s'il est imprévisible pour l'enfant et parfois même pour la mère et les intervenantes, pour diminuer la sensation, le moment venu, d'avoir été arraché à un lieu devenu « connu », au profit d'un sentiment de s'être détaché.

<sup>26</sup> Selon Cyr, Dubois-Comtois et Moss nomment ainsi que la capacité de l'enfant à être protégé dépend tout d'abord de la qualité des soins prodigués par son parent et que cette capacité parentale ne peut être améliorée qu'en intervenant sur la relation parent-enfant (Cyr, Dubois-Comtois, & Moss, 2010).

Accueillir, contenir, anticiper, et répondre aux questions, en prenant le temps, permet selon nous d'en gagner par la suite en offrant déjà une première réponse à un besoin de sécurisation dont l'EEVCF a manqué comme nous l'ont exprimé les intervenantes du Tipi et comme le reflètent nos observations. En effet, dans ces espaces-temps d'échange, l'enfant et sa mère peuvent, progressivement, se constituer des repères sécurisants. L'adage selon lequel « pour gagner du temps, prenons le temps » pourrait convenir à cette philosophie d'intervention.

### c) Prendre du recul sur nos représentations

Les conceptions des intervenantes du secteur, basées sur leur expérience du terrain, bien que fondées dans un grand nombre de situations de violences intrafamiliales, n'en restent pas moins une théorie explicative issue de l'expérience, qui nous éloigne d'une réalité directement observable dans l'ici et maintenant, au travers du temps.

Pour complexifier et nuancer le regard porté sur les enfants, celles-ci préconisent donc, plutôt que de partir de leurs représentations, de partir :

- De l'enfant dans ce qu'il nous donne à observer : que fait-il ? Que ne fait-il pas ? Où se porte son regard ? Quels gestes, quelles attitudes ? Quelles émotions transparaissent dans ses comportements, mimiques et verbalisations ?
- Des représentations de la mère : que peut-elle nous dire des difficultés, mais aussi des compétences de son enfant ? Comment le perçoit-elle ? Que pense-t-elle être « bon pour lui » ? En un mot, comment « vit-elle » son enfant ?
- De l'observation de l'interaction entre l'enfant et sa mère, ainsi que, de façon plus générale, entre tous les protagonistes engagés dans les contacts avec l'enfant et de l'enfant avec tous ces protagonistes : comment ce jeu relationnel se déroule-t-il devant nos yeux ?

L'ensemble de cette démarche, que nous pourrions qualifier de « décentration » de ses propres conceptions d'intervenantes, vise au bout du compte à rejoindre cet enfant dans ce qu'il exprime, au travers du temps, parfois bien au-delà des premières manifestations. Rappelons ici que, dans les situations de violences conjugales et familiales, les enfants vivent une sorte de déconnection entre leurs besoins et les manifestations de ceux-ci. Pour pouvoir répondre adéquatement aux besoins de ces enfants, il s'agira donc de ne jamais se limiter à ce que nous croyons « tenu pour acquis », pour davantage aller à la rencontre de « cet enfant-là », unique, particulier, qui investit de façon singulière chacune de ses relations.

Se focaliser sur la rencontre dans l'ici et maintenant ne consiste donc pas, dans l'observation, à opérer un cliché figé et unique du fonctionnement de cet enfant, mais plutôt à créer, ensemble, un film riche, complexe et nuancé, qui se développe dans le temps et est en ré-élaboration constante. Cette ré-élaboration se fait au gré des « essais et erreurs » de l'intervenante qui interagit dans ses

interventions avec l'enfant, dans la recherche constante et jamais aboutie de « la rencontre la plus adéquate »<sup>27</sup>.

#### d) Trouver l'équilibre entre banalisation, reconnaissance et pathologisation

Avant d'être « un enfant négligé, intrusé, écrasé », cet enfant est avant tout « un enfant ». Il a donc besoin d'être reconnu non seulement dans ce qu'il a traversé, dans ce qui a pu l'affecter, mais également dans ses compétences, ses besoins, dans ce qu'il développe et développera d'adéquat (ses acquis et ses potentialités). Il ne doit, en aucun cas, être réduit aux manques ou aux « pathologies » qu'il a pu développer en raison de son parcours.

Il ne s'agit bien évidemment pas de banaliser ou de sous-estimer l'impact des violences conjugales et familiales sur les enfants. Cependant, dans l'interaction dans l'ici et maintenant avec un enfant, il nous semble plus constructif de se focaliser sur ce que l'enfant montre de beau, de favorable, de compétent, plutôt que de porter sur lui un regard qui produira involontairement, sans cesse, un rappel de ce qu'il a traversé.

Nous postulons ainsi qu'un enfant exposé aux violences, une fois qu'il a été reconnu comme tel, ne demande rien d'autre que d'être regardé comme un enfant qui se développe et nous montre qui il est, et, au-delà de son parcours de victime, qu'il peut être « autre chose que ça ». C'est à ce prix que se donneront progressivement à voir les besoins sous-jacents de ces enfants et que la déconnexion entre besoins et manifestations se verra pour le moins atténuée et, nous l'espérons, annihilée à plus long terme dans la continuité de leur accompagnement

#### e) Proposer des dynamiques relationnelles alternatives

Précédemment, nous nommions une tendance fréquente chez les enfants exposés aux violences conjugales et familiales à mettre en œuvre une dynamique telle que les comportements de l'enfant visent à obtenir de l'attention, mais sont formulés de telle façon qu'ils favorisent une réponse inverse à ce qui est souhaité, à savoir un rejet<sup>28</sup>.

Une dynamique relationnelle complémentaire peut se jouer dans une attitude de « dominant-dominé ». Si l'on n'y prend pas garde, le risque serait parfois d'entrer spontanément, dans le contact avec certains enfants exposés aux violences conjugales et familiales, dans une sorte de répétition de ces interactions apprises. Pour désamorcer ce phénomène, une attention soutenue doit être portée sur l'enfant, dans la façon dont les intervenantes, d'autres enfants et/ou d'autres « sous-systèmes » (mères, institution) « relationnent » les uns avec les autres et avec lui.

<sup>27</sup> A ce sujet, rappelons les propos très éclairants et imagés de Sylvianne Giampino qui définit l'accueillant comme un « bricoleur », un « explorateur », un « chercheur » et, nous l'espérons, parfois un découvreur, dans l'interaction avec l'enfant (Giampino, 2013).

<sup>28</sup> Cette dynamique nous renvoie à la notion d'attachement de Bowlby (Bowlby, 2002) et au développement par Ainsworth (Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall, 1978) des différents styles d'attachement, parmi lesquels le style « ambivalent-résistant ». Dans ce dernier style, l'enfant se colle à sa mère, mais éprouve en même temps de la colère envers elle. Nous émettons l'hypothèse que dans cette dynamique, l'enfant risque justement d'obtenir ce qu'il craint, c'est-à-dire le rejet de la personne qui prend soin de lui.

Dans le même ordre d'idées, il nous semble que, si le passage par une maison d'hébergement peut permettre, dans les situations de violences conjugales et familiales, de sortir du contexte et du climat de violences afin de (re)trouver une sécurité physique et psychique, d'exprimer et d'obtenir une réponse adéquate à ses besoins, autant pour l'enfant que pour sa mère, il est important que ce « temps de crise » ne dure qu'un temps. En effet, si l'hébergement se prolongeait, l'enfant pourrait finir par « perdre une partie des acquis » de cette re-sécurisation en raison du maintien d'un contact récurrent avec d'autres enfants exposés aux violences conjugales et familiales adoptant à son égard certains comportements dysfonctionnels.

## V. Implications

L'hébergement en maison d'accueil ne dure qu'un temps et toutes victimes de violences, parmi lesquelles une majorité de femmes et d'enfants, ne passeront pas forcément par des services spécialisés et/ou d'hébergement. Un pont est dès lors à construire entre milieux d'accueil d'urgence et/ou spécialisés, et milieux d'accueil pour enfants « tout-venants », les seconds étant inévitablement amenés à accueillir ce public particulier.

Nous nommions précédemment cinq repères permettant de favoriser une intervention « de qualité » vis-à-vis des enfants exposés aux violences conjugales et familiales dans le contexte de maison d'hébergement<sup>29</sup>. Avant d'en détailler les implications pratiques pour les milieux d'accueil « tout-venants », il nous semble nécessaire d'insister sur le fait que ces balises, pour les rendre réalisables concrètement, doivent s'ancrer dans certains préalables communs à l'ensemble des milieux d'accueil, spécifiques ou non. Nous allons rapidement en citer quelques-uns de façon non-exhaustive :

- Elaborer, utiliser et évaluer en équipe (et en collaboration avec les familles) des outils :
  - d'observation active, en fonction des objectifs visés et des moyens disponibles.
  - de communication et de transmission de l'information entre professionnels, entre professionnels et l'enfant, entre professionnels et la mère, dans la triade enfant-mère-intervenant, en fonction du sens et de l'utilité perçue du partage.
  - d'accompagnement propre à chaque enfant et à chaque famille, tenant compte des observations réalisées (projet d'accompagnement individualisé).
- Penser des espaces adaptables, permettant d'accueillir l'enfant, l'enfant et la mère, la femme, et les professionnels, ainsi que de (ré)introduire, le cas échéant, le père
- Définir des personnes référentes qui seront garantes de la continuité de l'intervention, pour l'enfant et sa mère, sorte de « trait d'union » entre tous les protagonistes (cfr. La notion de « fonction référente » de Manni (2002))
- Utiliser la verbalisation, son corps, de façon à maintenir un lien continu dans les pratiques avec l'enfant, dans le temps, les interactions et le contexte, et à se montrer à l'écoute de ce que l'enfant nous dit, en tant que « pédagogue du professionnel » (Giampino, 2013)

Une fois ces fondations bien consolidées, les interventions plus spécifiques à l'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans exposés aux violences conjugales et familiales pourront se développer. Nous tenons à insister sur le fait que les

<sup>29</sup> Pour que les interventions qui en découlent soient porteuses et cohérentes, il importe que ces principes soient non seulement portés par les intervenantes ou accueillantes, mais aussi et avant tout par l'équipe dans son ensemble et par l'institution dans sa globalité. Ces principes devraient, à notre sens, s'intégrer à un projet éducatif/pédagogique d'équipe ou de l'institution, de façon à ce que chaque intervenante ou accueillante en devienne le vecteur, la « porte-parole » auprès de l'enfant et de sa mère, dans l'intervention auprès d'eux.

procédures concrètes de mises en place de ces pratiques, que ce soit dans un milieu « tout-venant » ou dans un milieu spécialisé dans l'accompagnement des enfants exposés aux violences conjugales et familiales, nécessitent d'être co-construites entre les professionnels, et adaptées aux particularités de chaque milieu d'accueil voire même de chaque enfant et de chaque parent d'un milieu d'accueil donné. Il s'agira bien sûr, dans un second temps, d'évaluer ces procédures, de les critiquer, de les remettre en question de façon régulière, en tenant compte des évolutions propres au milieu d'accueil, aux bénéficiaires, aux professionnels, aux connaissances, et, plus largement, à la société.

### **1. Se décentrer de nos représentations pour aller rejoindre les mères et leurs enfants**

Nous postulons que pour des mères victimes de violences conjugales et familiales, leur « statut » de mère a pu être, dans de nombreux cas, investi intensément de façon à préserver leur identité, malgré les violences vécues. Dès lors, confier son enfant à une tierce personne peut être encore davantage source d'insécurité pour elles que pour une mère d'un enfant « tout-venant ».

Or, ces femmes victimes de violences conjugales et familiales ne sont pas habituées à se centrer sur leurs ressentis. Elles ne se permettront pas, si elles n'y sont pas invitées, d'élaborer et de verbaliser leurs ressentis lors des (premiers) moments d'accueil et de séparation d'avec leur enfant. Plus encore, en tant que victimes, elles pourront avoir tendance spontanément, à positionner le professionnel dans une attitude « toute puissante », de personne « qui sait » (position « haute » de l'intervenant), renforçant de la sorte leur propre positionnement de victime et leur manque de confiance voire leur ignorance en leurs propres ressources et compétences.

Il s'agira dès lors, particulièrement auprès des femmes victimes de violences conjugales et familiales et de leurs enfants, de se montrer à leur écoute, de les inviter à verbaliser leurs difficultés, mais aussi de les reconnaître dans leurs compétences parentales (position « basse » de l'intervenante<sup>30</sup>). N'oublions pas que l'enfant est présent lors de ces moments d'échanges avec sa maman. En conséquence, éviter une position « haute » vis-à-vis de la mère c'est déjà, de façon directe auprès d'elle et de façon indirecte auprès de l'enfant, les inviter l'un comme l'autre à remettre en question une dynamique relationnelle basée jusque-là sur la domination et la soumission (cf. infra).

Dans l'intervention directe auprès de l'enfant, il s'agira également, même en l'absence de la mère, de se montrer positif et soutenant vis-à-vis d'elle. Rejoindre la mère et son enfant dans leur réalité, cela consiste en effet également à respecter les normes de fonctionnement familiales, en mettant de côté nos propres représentations. Dans le cas contraire, n'y aurait-il pas un risque de rejouer une relation vécue dans laquelle abondaient les critiques vis-à-vis de sa maman ? Plus encore, si les professionnelles ne prennent pas

<sup>30</sup> Pour éviter toute confusion, rappelons que la position dite « basse » de l'intervenant consiste à rejoindre le bénéficiaire dans sa vision du monde, dans ses croyances, valeurs, pensées, ressentis, etc., plutôt que de vouloir à tout prix lui « enseigner » les nôtres propres. Il ne s'agit pas pour autant d'accepter « tout et n'importe quoi » de la part des bénéficiaires. Autrement dit, l'intervenant doit être « haut sur le cadre, bas sur le contenu » (Watslawick, 1979).

conscience de l'impact de leurs paroles sur l'enfant, ne risqueraient-elles pas, involontairement, de renforcer l'enfant dans un mécanisme de « fermeture » et de coupure par rapport à ses ressentis et ses besoins ?

## 2. Veiller à la continuité malgré les ruptures

Dans les milieux d'accueil, maintenir une continuité dans l'accompagnement de personnes victimes ou exposées aux violences conjugales et familiales peut passer, notamment :

- Par l'établissement, de façon concertée avec les professionnelles spécialisées en violences conjugales et familiales du réseau de la petite enfance, d'un partenariat permettant la mise en place d'un relais dans l'intervention, gage de sécurité pour l'enfant (et pour la mère). Une alliance pourrait ainsi être établie de façon ritualisée, lors d'une rencontre « à quatre voix », entre l'enfant, la mère, l'intervenante de la Maison d'hébergement ou d'un autre service spécialisé et l'accueillante de crèche ou de halte d'accueil ;
- Par une verbalisation sécurisante, bienveillante, soutenante et confortable pour l'enfant, d'un professionnel à un autre, au sein d'un même milieu d'accueil.

La continuité nécessite donc une solidarité, une concertation, une alliance, une empathie non seulement dirigée vers l'enfant, mais également entre professionnels en et hors de la présence de l'enfant. Particulièrement dans les situations où l'enfant a été exposé aux violences conjugales, ce dernier a besoin de vivre, au lieu du déchirement et de l'éclatement de la coparentalité qu'il a connus, une entente entre les personnes qui prennent soin de lui, dans toutes les actions qui le concernent et l'impliquent. Nous postulons qu'en cela, le maintien d'une continuité extérieure à l'enfant constitue un facteur de (re-)création de sa propre continuité interne, de (re)liaison entre ses ressentis, ses besoins, et leurs manifestations.

En définitive, une réflexion sur l'adaptation du cadre d'intervention dans le milieu d'accueil, dans le cas des situations de violences conjugales (exemple : entretiens d'accueil scindés avec le père et la mère de l'enfant, au lieu d'un entretien unique), permettrait selon nous de favoriser la sécurisation de l'accompagnement, non seulement pour l'enfant, mais aussi pour les accueillants et les parents, favorisant encore une réponse plus adéquate aux besoins de ces enfants. L'objectif de cette « adaptation » du cadre n'est évidemment pas de redéfinir les missions des milieux d'accueil. Cependant, nous croyons que tenir compte de l'existence de cette problématique dans le cadre d'accompagnement peut permettre d'augmenter encore la qualité de l'accueil de chaque famille et de chaque enfant.

### 3. Verbaliser l'urgence passée, pour prendre le temps dans le présent

Alors que le temps de l'urgence laisse progressivement la place à un temps de reconstruction, pour l'enfant comme pour sa mère, ceux-ci sont mis face à la nécessité de s'adapter, d'appivoiser ce nouveau temps.

L'accueil qui sera proposé dans le milieu d'accueil « post-hébergement » se doit d'être d'un style différent de l'accueil en hébergement : il s'inscrira davantage dans la durée, et moins dans l'urgence. Une manière de créer un pont entre les deux milieux<sup>31</sup>, celui de l'hébergement et celui de la crèche ou de la halte d'accueil, pourrait être d'explicitier à la mère et à l'enfant qu'au-delà des similarités existantes entre les deux lieux d'accueil, les temps sont différents. Paradoxalement, le fait d'explicitier les différences entre les milieux d'accueil permet de réintroduire une chronologie et une continuité dans l'accompagnement.

Cette explication demande, au préalable, la mise en place de temps d'échanges et de rencontres entre les intervenants des deux institutions, de façon à se faire un film riche de la réalité passée et future de ces enfants et de leurs mères qui ont ou vont croiser leur chemin.

#### a) Les dynamiques relationnelles : éviter la répétition, proposer des alternatives

La façon dont l'intervenante entre en relation avec l'enfant, comme avec sa mère, peut soit favoriser un maintien, soit favoriser un « désamorçage » de certaines dynamiques dysfonctionnelles. Il s'agira dès lors, dans l'intervention auprès des enfants exposés, d'être particulièrement attentif à « doser » ses actions :

- Dans le cas d'interactions « dominant-dominé », intervenir non seulement auprès de l'enfant « auteur » (responsabilisation), mais aussi et surtout auprès de l'enfant « victime », en l'invitant à se positionner, à s'opposer (dévictimisation).
- Eviter une attitude « réactionnelle », en prenant le temps d'observer comment les enfants se régulent et apprennent d'eux-mêmes dans l'interaction, pour ensuite, si nécessaire, intervenir en « séparant le geste de la personne ».
- Afin d'éviter les interactions favorisant le rejet, veiller, même lorsque l'intervenant n'est pas disponible (cognitivement, émotionnellement ou pratiquement) à se montrer reconnaissant de la demande de l'enfant, dans la conservation du lien avec lui, avant de s'en retourner à son activité présente.
- Une fois redevenu disponible, aller chercher, en collaboration avec la mère, sur base des informations qu'elle fournira, de même que des observations que nous effectuerons et des expériences qui en

<sup>31</sup> Différents outils ludiques, imagés, etc. pourraient être co-construits entre les milieux d'accueils et en collaboration avec les enfants et leurs mères.

découleront (« essai-erreur »), le besoin sous-jacent aux manifestations de cet enfant.

Cette attention de l'intervenant(e) dans ses interactions avec l'enfant devra être portée aussi dans des situations que l'on pourrait parfois considérer à tort comme plus « anodines » telles que le change, la collation ou le sommeil. Le risque serait en effet, pour les intervenantes, de se montrer très proactives dans ces interventions, sans toujours prendre le temps de verbaliser les actions. Ce faisant, l'enfant n'est pas invité à devenir acteur de ces moments. Il peut alors être placé en position basse, de soumission, de « faiblesse », de rejet, face à un adulte qui domine, décide, agit sans son accord ou en tous cas sans avoir, au préalable, vérifié son assentiment.

Les apprentissages et donc la remise en question des apprentissages antérieurs qui découleront de ces interventions, chez l'enfant, se feront à de multiples niveaux : apprentissage qu'un lien peut perdurer dans le temps, malgré l'indisponibilité momentanée de l'adulte ; apprentissage de l'attente, de la frustration ; apprentissage de l'empathie et de la reconnaissance vis-à-vis d'un autre enfant ; apprentissage de la reconnaissance personnelle ; apprentissage de la confiance vis-à-vis de l'adulte, etc.

Une autre façon (complémentaire) de favoriser un apprentissage de dynamiques relationnelles alternatives tient au fait de mettre l'enfant en contact avec d'autres enfants et parents n'ayant pas forcément le même parcours. Pour ce faire, il serait opportun de favoriser la mixité dans les milieux d'accueil. A savoir de mettre en relation des enfants tout-venants avec des enfants ayant été exposés aux violences conjugales et familiales.

En effet, les premiers étant parfois plus soutenant, plus reconnaissants de la place de l'autre, moins agressifs, etc., ils pourraient favoriser, chez les enfants exposés, une sorte d'apprentissage vicariant ou d'imitation, dans l'interaction. En cela, les enfants tout-venants constitueraient, pour les enfants exposés, une sorte de support de « modelage social ».

Pour aller encore plus loin, nous pourrions même imaginer que la rencontre de parents, dans l'interaction avec leurs enfants « tout-venants », puisse constituer pour les mères victimes également, une sorte de remise en question constructive de certain(e)s représentations ou comportements parentaux. Nous avons d'ailleurs toutes les raisons de penser que le bénéfice de cette mixité n'ira pas qu'en direction des victimes de violences. En effet, les enfants « tout-venants » peuvent tirer une certaine valorisation du fait d'apprendre aux enfants exposés d'autres façons d'agir et de se comporter, si cette démarche est reconnue par l'accueillant(e) dans son attitude et ses verbalisations.

#### **b) Trouver un « juste équilibre » entre banalisation, reconnaissance et pathologisation**

L'ouverture de certaines places, dans les milieux d'accueil « tout-venants », pour les enfants exposés aux violences conjugales nous semble donc nécessaire et pertinente. Celle-ci nécessite toutefois une réflexion préalable quant aux modalités de sa mise en œuvre concrète. En effet, si cette disponibilité de certaines places spécifiques pour les enfants exposés a pour objectif de faciliter l'accès aux milieux d'accueil à un public qui risquerait sans cela de s'en trouver

exclu, le risque d'être stigmatisé, étiqueté de par cet « avantage en fonction du vécu » existe bel et bien. Nous pensons cependant qu'entre l'exclusion des milieux d'accueil par manque de places (source d'une autre forme de stigmatisation) et l'accueil privilégié des personnes touchées par cette problématique, cette seconde stigmatisation est moins préjudiciable que la première.

En définitive, en cas d'ouverture de certaines places « spécifiques violences conjugales et familiales », le choix « d'utiliser » cette opportunité ou non en nommant son parcours devra de toutes façons toujours être laissé à la famille. Et si la famille fait le choix d'explicitier son vécu de violences conjugales et familiales, il s'agira à nouveau, dans la collaboration entre toutes les personnes soutenant la famille, de refléter un film riche de la réalité de cette famille, témoignant du vécu, mais aussi des compétences et des potentialités de l'enfant et de la famille.

Par ailleurs, nous nommions précédemment l'intérêt que les enfants exposés puissent être mis en contact avec des enfants tout-venants de façon à favoriser une « contagion » de comportements moins agressifs et dominants, plus empathiques, etc. Un autre intérêt de cette « mixité » des milieux d'accueil pourrait aussi être, justement, le fait, pour ces enfants exposés et leurs mères victimes « d'être parmi d'autres », de créer du lien avec des « tout-venants » et de « redevenir », elles et eux aussi, des « tout-venants », dans une sorte de réinsertion dans la communauté.

Que ce soit par l'ouverture d'une place « spécifique » pour son enfant ou par une procédure « classique » d'accueil en milieu d'accueil, nous estimons que cette démarche constitue en elle-même un facteur de protection, dans le cas où mère et enfant seraient toujours en lien avec l'auteur des violences. En effet, l'ouverture à un réseau professionnel augmente la visibilité de la famille et ses ressources, ce qui peut contribuer à diminuer la dangerosité et l'impunité de l'auteur, et à, progressivement, remettre en question la dynamique familiale. Si les accueillant(e)s sont sensibilisées à la problématique et au vécu de la famille, ce facteur de protection sera encore accentué.

## VI. Perspectives

Le point de départ de notre recherche était un questionnement sur la spécificité des besoins des enfants âgés entre 0 et 3 ans, exposés aux violences conjugales et familiales, comparativement aux enfants « tout-venants ». Le recueil d'expériences des intervenantes en Halte d'accueil du CVFE (Tipi) et l'observation directe d'enfants de 0 à 3 ans exposés à des violences, comparés à des enfants « tout-venants », nous ont amené à conclure à l'existence fréquente, chez ces enfants exposés, d'une « déconnexion » entre leurs besoins et les manifestations de ceux-ci.

Deux fonctionnements témoignent de cette déconnexion : une tendance à diminuer leurs demandes et donc la manifestation de leurs besoins et/ou une tendance à manifester des besoins de façon fréquente et intense, mais aléatoire. Il apparaît donc que les besoins de ces enfants seraient similaires à ceux de tout enfant, mais qu'ils peineraient à les identifier et à les exposer adéquatement à autrui. De cela, et de l'apprentissage d'un modèle parental particulier, découleraient des dynamiques relationnelles dysfonctionnelles de types « dominant-dominé » ou « abandonniques/de rejet ».

Une fois ces spécificités identifiées au niveau des besoins, notre intention était, dans un deuxième temps, de définir et de construire, avec les intervenantes de la Halte d'accueil du CVFE, des propositions d'interventions visant à répondre adéquatement aux particularités des besoins des enfants de 0 à 3 ans exposés aux violences conjugales et familiales.

Partant des propositions dégagées par les intervenantes du Tipi, nous les avons articulées aux observations réalisées au Tipi et à la Mirabelle, ainsi qu'à la littérature existante. Nous en sommes ainsi arrivés à définir cinq repères à l'intervention auprès du jeune enfant dans un contexte de Halte d'accueil en maison d'hébergement d'urgence tel que le Tipi :

1. Travailler la continuité dans la rupture ;
2. Prendre le temps dans l'urgence ;
3. Se centrer sur l'observation de l'enfant en se décentrant de nos représentations ;
4. Trouver l'équilibre entre banalisation, reconnaissance et pathologisation ;
5. Proposer des dynamiques relationnelles alternatives.

Sachant que l'accompagnement de l'enfant en maison d'hébergement ne dure qu'un temps, le troisième objectif de notre recherche était d'identifier des propositions visant à favoriser la continuité de l'accompagnement « post-hébergement » afin de continuer à répondre au mieux aux besoins de ces enfants de 0 à 3 ans exposés aux violences conjugales et familiales. Pour ce faire, le soin a été donné, tout au long du travail de co-construction avec l'équipe des intervenantes du Tipi, au fait de nommer des pratiques permettant de refléter leur réalité de travail, tout en favorisant la création de ponts vers la réalité de travail des accueillantes de milieux d'accueil « tout-venants ».

Concrètement, nous nous sommes permis de rappeler rapidement ce qui nous apparaissait comme des préalables indispensables à la mise en place d'interventions plus spécifiques auprès des enfants exposés aux violences conjugales et familiales. Nous avons, ensuite, tenté de démontrer de quelle façon les cinq repères à l'intervention auprès des enfants exposés (et de leurs mères) en maison d'hébergement gardaient leur pertinence lorsque ceux-ci évoluent dans un milieu d'accueil « tout-venant ».

Les cinq repères précédemment nommés ont donc été adaptés et redéfinis de la façon suivante<sup>32</sup> :

1. Se « décentrer » de nos représentations pour aller rejoindre les mères et les enfants ;
2. Veiller à la continuité malgré les ruptures ;
3. Verbaliser l'urgence passée, pour prendre le temps dans le présent ;
4. Veiller à limiter la répétition de dynamiques relationnelles dysfonctionnelles et/ou proposer des dynamiques relationnelles alternatives ;
5. Trouver un « juste équilibre » entre banalisation, reconnaissance et pathologisation.

Le résumé de la finalité de ces propositions pourrait être formulé comme suit : tenir compte à la fois des capacités de l'enfant et de sa mère, mais aussi de leurs vécus particuliers propres à l'exposition aux violences conjugales et familiales. Ce défi n'est pas mince à relever.

En cela, cette recherche-action s'inscrit dans un processus de remise en question constante de nos représentations, de notre analyse, de nos observations et des interventions qui en découlent. La société évolue, les pratiques auprès des jeunes enfants, et notamment des enfants exposés aux violences conjugales et familiales aussi<sup>33</sup>. Se remettre en question nous permet, en définitive, d'agir sur cette réalité complexe d'une façon plus adéquate, humaine, reconnaissante de la place de l'enfant, de son vécu mais aussi de ses potentialités, tout en comportant une dimension sociétale, par l'impact que nos actions auront non seulement sur cet enfant aujourd'hui, mais aussi, indirectement sur cet adulte de demain.

Et dans ce questionnement toujours en cours, jamais achevé, notre meilleur allié reste et restera, encore et toujours, l'enfant qui se forme et nous forme tout à la fois. Car, s'il a tout à apprendre, il dispose en son sein de toute l'étendue des possibles (Giampino, 2013). Rappelons, une dernière fois, que l'action ne vient pas uniquement de l'adulte vers l'enfant. Dans ce jeu relationnel, l'enfant a son rôle à jouer, et il n'est en rien secondaire. L'enfant est un pédagogue pour lui-même mais aussi pour l'adulte, puisque par son attitude, il le fait ralentir, l'oblige (nous préférons « l'invite ») à prendre le temps, à se recentrer, à se ré-humaniser. Pour conclure, citons à ce propos la très belle formule de Sylvianne Giampino : « l'enfant est un ralentisseur humanisant » (Giampino, 2013).

<sup>32</sup> Le lecteur pourra constater que l'ordre des cinq repères a changé, en raison d'une attention particulière portée à une certaine chronologie dans l'intervention

<sup>33</sup> En référence au titre du colloque organisé en mai 2013 par l'asbl File: « Notre société évolue... Les milieux d'accueil aussi... Nouveaux besoins. Nouveaux défis. Et l'enfant dans tout ça ? »

## Conclusion : voir, comprendre, agir, le temps de l'action

### 1. La lutte contre les violences conjugales : une question sociale à partager en intersectorialité

Depuis son origine, le Collectif dénonce et agit contre les violences conjugales dans l'optique de changer le regard que la société porte sur cette problématique et d'en approfondir la compréhension pour une meilleure prise en charge des protagonistes. Réduire les conséquences négatives pour les victimes, femmes et enfants, passe par le repositionnement des institutions qui interviendront dans leur parcours, notamment les organisations qui œuvrent dans le champ de l'action sociale, de l'éducation et de la santé. Sensibiliser, former et conscientiser les intervenant-e-s de première ligne fait partie des missions du CVFE. Cette recherche-action veut y contribuer. Dès lors, nous proposons d'aller plus loin.

Nous avons développé un module de formation dans la foulée de cette recherche à partir duquel un travail de coopération intersectorielle peut s'établir avec d'autres structures d'accueil de la petite enfance. Il s'adresse à des puéricultrices/-eurs de milieux d'accueil « tout-venants ». Ce module a été testé avec les membres de notre équipe et des membres de La Mirabelle qui ont participé à la recherche, ainsi que d'autres collègues du CVFE et des membres de l'équipe enfants du Refuge de La Louvière<sup>34</sup>

Si l'intervention dans le cadre d'un hébergement en Maison d'accueil nous semble indispensable dans certaines situations (ressources limitées, urgence, haute dangerosité et précarité, etc.), elle est et se doit d'être limitée dans le temps.

Pour maintenir les acquis du passage par ce lieu d'accompagnement « d'urgence », il est indispensable d'envisager des suites, qui s'établiront dans la continuité du projet éducatif d'ores et déjà mis en place en collaboration avec la famille. En cela, les milieux d'accueil de la petite enfance ont un rôle central à jouer en s'ouvrant à une logique d'inclusion des enfants exposés aux violences conjugales et familiales dans un cadre de mixité sociale avec les familles « toutes-venantes ». Selon nous, cette ouverture permettrait la reconnexion, pour les mères et leurs enfants, de leurs besoins et des manifestations de ceux-ci et constituerait surtout une pierre fondamentale dans la réinsertion sociale des mères et de leurs enfants dans la communauté.

<sup>34</sup> Solidarité femmes et refuge pour femmes battues (asbl), rue de Bouvy, 9, 7100 La Louvière (00 32 64 21 33 03).

Une telle ouverture demande la mise en place d'un travail de collaboration active entre les services d'accueil d'urgence et les différents types de milieux d'accueil de la petite enfance. Il s'agit d'une véritable démarche intersectorielle consistant à créer des lieux et des temps de rencontres visant à clarifier nos similarités et nos complémentarités dans l'accueil et l'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans et de leurs familles. Qui dit « similarités » dit partage d'expériences communes, échange de pratiques, de questionnements, de tâtonnements et élaboration d'un socle commun en évolution constante, dans le cadre de plateformes. Qui dit « complémentarités » dit formation mutuelle des professionnels de et par chacun des milieux d'accueil, inter-vision régulières, recherches-actions impliquant des milieux et professionnels diversifiés, etc.

Les réponses ne sont toujours que partielles et constamment à révéifier en fonction des particularités des familles accueillies, du contexte d'accueil, du temps, de l'évolution des pratiques et des mentalités. En ce sens, nous ne pourrions que recommander le prolongement de ce type de recherches et de questionnements dans des réalités similaires et différentes, de façon à en augmenter la portée. Nous souhaitons que notre proposition de formation trouve un écho auprès de structures d'accueil qui se sentent concernées.

Une des cinq balises de l'accompagnement est de favoriser la continuité dans la rupture. Comme l'accompagnement de l'enfant en maison d'hébergement ne dure qu'un temps, les milieux d'accueil « tout venant » qui acceptent de s'ouvrir à une logique d'accueil inclusive des enfants exposés aux violences conjugales permettront la réinsertion de ces familles dans un milieu social plus large et des apprentissages vicariants<sup>35</sup>.

Favoriser les relations avec les associations et les collectivités locales passe par les liens que nous, en tant que professionnel(le)s de la petite enfance, pouvons tisser avec d'autres crèches, l'ONE, des organismes de formations, etc. Rendre vivant notre projet d'accueil au service des enfants, des familles, mais aussi nos connaissances dans l'accompagnement de ces derniers passe par ce travail indispensable de réseautage, de soutien. C'est au final une forme d'empowerment qui est visé, au-delà du risque de stigmatisation.

## **2. L'émancipation de la mère via le lieu d'accueil de son enfant : ouverture d'une Maison communale d'accueil de l'enfance par le CVFE**

A de nombreuses reprises dans cette recherche-action, nous avons utilisé la participation et l'expérience des professionnels du CVFE et de la Mirabelle comme socle de la co-construction de nouveaux savoirs utiles. Nous avons communiqué avec les mamans sur ce que nous étions en train de faire en observant leur enfant, nous avons veillé à créer et maintenir une relation de confiance avec elles.

Dans la foulée de la recherche-action, en septembre 2015, après quelques mois de préparation, le CVFE a ouvert une maison communale d'accueil de l'enfance

---

<sup>35</sup> Au contact d'autres milieux, d'autres groupes ou d'autres personnes.

de douze places, saisissant l'opportunité offerte par le Plan Cigogne de l'ONE. Cette MCAE a pris pour nom « Le Traversier », à l'image de ce bateau qui traverse le Saint-Laurent, pour passer de Québec à Lévis. D'une rive à l'autre, d'un milieu d'accueil à un autre, dans la continuité et l'ouverture, le maintien du lien vers un ailleurs, vecteur d'émancipation pour les femmes et leurs enfants.

Cette nouvelle structure vient compléter l'accueil intégré déjà en place au CVFE. Elle représente une possibilité d'ouverture sur le quartier, et endosse un enjeu nouveau, celui de la mixité sociale du public. Elle nous permet d'expérimenter une autre dimension de la mission citoyenne du CVFE : d'un côté, le CVFE poursuit l'objectif de la professionnalisation de la lutte contre la violence conjugale, traitée dans des endroits spécifiques et de l'autre, l'ouverture sur un quartier représente une possibilité d'appropriation de la problématique par la société civile. Cela passe par l'hybridation de la mission spécifique du CVFE avec une mission « généraliste » chapeautée par l'ONE et le pouvoir communal.

Les seize premiers dossiers d'inscription montrent comment s'est opéré l'enjeu de mixité sociale au moment de l'ouverture du Traversier.

### Caractéristiques sociologique

- La moitié des enfants accueillis ont été hébergés au Refuge auparavant ;
- Dix familles sont monoparentales, à charge de la maman.
- Concernant le statut professionnel des femmes, deux ont un emploi, trois sont en formation ou étudiante.
- Neuf ont un revenu correspondant au RIS.
- Deux seulement ont une allocation de chômage.

Tous les cas de figures sont représentés quant au lien avec la migration : parents étrangers de nationalité belge, nés à l'étranger ou seconde génération d'immigrés, parent étranger avec carte de séjour, etc.

### Observer les nouvelles précarités

Le Refuge propose un hébergement en urgence, et la halte-accueil « le Tipi » s'adapte à la temporalité variable du séjour. A l'inverse, le Traversier inscrit l'enfant pour une période qui le mènera au seuil de l'école maternelle, la relation avec la famille n'est plus marquée par l'imprévisibilité.

La précarité subsiste pour beaucoup d'entre elles, mais le Traversier est une ressource qui rend les familles moins vulnérables et participe ainsi à diminuer l'isolement.

Une telle structure se retrouve aux premières loges pour observer les nouvelles précarités, avec des mamans inscrites dans des parcours d'insertion, en emploi précaire, en fin de droit aux allocations de chômage. La majorité sont des familles monoparentales, mais pas toutes. Dans le cas des familles monoparentales, le père n'est pas toujours absent, ni persona non grata. Le papa pourra prendre sa place via le milieu d'accueil, par exemple dans le cas d'un droit de visite ou d'une garde alternée.

Le besoin de sortir de la situation de victime, de sentir qu'on est citoyenne comme tout le monde, qu'on a le droit de fréquenter des gens comme tout le monde est un aspect essentiel du processus de dévictimisation.

### Interactions milieu d'accueil-équipe « Enfants »

En participant à ce projet de recherche-action, l'équipe « Enfants » a évolué et s'est complexifiée. Elle est arrivée à un moment charnière de son accompagnement des familles : elle sort des murs du Refuge pour ouvrir la page d'un accueil hors-les-murs qui favorisera une ouverture vers le monde extérieur et un accompagnement à la fonction parentale.

En créant le milieu d'accueil « Le Traversier », elle souhaite aussi permettre à ces mamans de reconnaître leurs compétences parentales dans la continuité de ce que le Tipi a initié et de ce que le CVFE promeut<sup>36</sup>. En outre, elle permet de cette manière à chaque femme de libérer du temps pour choisir, investir, s'intéresser à d'autres activités : professionnelles, de formation, de loisirs, de développement personnel, etc.

Le milieu d'accueil se donne à voir, et cette visibilité enclenche la réflexion de manière franche : sortir du secret, du silence, assumer au grand jour que la crèche correspond à des besoins spécifiques liés à la violence conjugale, avoir le droit d'en parler sans être stigmatisé-e. C'est un enjeu sociétal. De plus, développer le réseau des personnes en contact avec les violences conjugales est potentiellement un facteur de protection pour les familles et les enfants.

Le Traversier offre des opportunités d'apprentissages vicariants. Il constitue également un lieu de socialisation pour les enfants et les mères et d'empowerment pour celles-ci. C'est une possibilité de se (ré)-introduire dans la communauté, une opportunité d'accroître ainsi sa citoyenneté et même un vécu de dignité. Le Traversier organisera des activités collectives, impliquant les parents : vernissage d'expositions photos, ateliers-rencontres, conseil des familles, fêtes.

### Accueil de l'enfance et progrès social

Les cinq repères qui se sont dégagés à l'issue de notre recherche-action ont une implication dans les pratiques professionnelles. Ils ont également valeur pour un processus de progrès social :

- Se décentrer de nos représentations  
C'est essentiel dans une société en changement ; nos représentations doivent s'adapter à une société de plus en plus multiculturelle. S'ouvrir vers l'Autre, qui que soit cet Autre, diminue la peur, facteur de clivages et d'exclusions ;
- Travailler la continuité dans la rupture  
Cela concerne toutes les organisations sociales qui interviendront dans des parcours de vie chaotiques. Réduire la précarité de ces parcours fait partie de leur responsabilité citoyenne. Par ailleurs, concevoir la continuité, c'est se considérer comme partie d'un tout, comme maillon

<sup>36</sup> Voir le site du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

d'une chaîne indivisible. C'est se concevoir comme « citoyen du monde » ;

- Verbaliser l'urgence, prendre le temps dans le présent  
Cela permet d'installer des capacités de base, des capacités qui seront fertiles<sup>37</sup> et en feront grandir d'autres. Prenons par exemple le fait que Le Traversier offre à une mère monoparentale précarisée, isolée avec son enfant, des opportunités de socialisation. On imagine facilement le cercle vertueux que cela peut devenir pour la personne. Si elle n'a pas accès à cette ressource, on parlera alors de « désavantage corrosif »<sup>38</sup>. Prendre le temps, c'est aussi, par contagion, une invitation donnée à l'Autre de ralentir, d'expérimenter une autre manière d'être au monde, de vivre sa vie.
- Limiter la répétition de dynamiques relationnelles dysfonctionnelles ou proposer des alternatives  
Cela suppose de créer des lieux - Le Traversier se veut l'un de ces lieux privilégiés - où des apprentissages vicariants sont possibles, par la mixité sociale notamment. Nous préjugeons que cela constituera une plus-value pour les deux publics, et à nouveau, par contagion, l'enfant étant l'adulte de demain, pour la société en général ;
- Trouver un « juste équilibre » entre banalisation, reconnaissance et pathologisation  
Cela signifie pour les victimes de violences conjugales la possibilité de dire : « J'ai été victime, j'ai eu besoin d'être reconnue comme telle, j'ai besoin d'en sortir ». Au niveau de la société, ce message est une invitation à sortir des clivages, de la stigmatisation, des stéréotypes. Chaque individu est complexe, pluriel, irréductible à une seule facette.

### Un projet pédagogique en concertation avec les mamans

Pour élaborer le projet pédagogique du Traversier, nous avons tendu le micro à sept mamans ex-hébergées. Nous avons estimé primordial de partager le point de vue de ces femmes et de les associer à la conception de l'accueil de leur enfant.

Parmi beaucoup de réflexions pertinentes et utiles au projet pédagogique, les mamans ont justement insisté sur les besoins de non-stigmatisation, de non-violence, d'inclusion, d'apprentissages vicariants :

*« Les enfants doivent ressentir autre chose que de la violence conjugale ... je veux que mon fils soit accueilli comme un enfant normal et qu'il ressente cela ... un enfant comme les autres, avec un papa et une maman ».*

*« Comme je suis étrangère, je ne veux pas qu'il y ait de différence ... un belge, un marocain, c'est la même chose ... ».*

*« Il est important de donner à mes enfants un milieu d'accueil sans toute cette violence du monde des adultes ... ».*

*« Il faut un travail d'encadrement concernant la violence ... il faudrait leur faire [aux enfants] leur petite formation ... on travaillerait sur des valeurs telle le respect ... où il n'y aurait pas de stéréotypes, où les enfants pourraient comprendre la différence ... être curieux de l'autre ».*

<sup>37</sup> Martha C. Nussbaum, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Climats (Editions Flammarion), 2012, page 69.

<sup>38</sup> *Ibidem*.

Lorsqu'arrive le moment de confier son enfant, les familles sont particulièrement vulnérables. Elles se rendent compte que d'autres personnes vont participer à l'éducation de leur enfant. Elles livrent une part de leur intimité, de leur vie de famille. Il incombe aux professionnel(le)s d'établir une relation de confiance avec les parents, basée sur l'écoute, le dialogue et le respect. La spécificité de l'accueil du Traversier est d'offrir aux mères et aux enfants marqués par des ruptures successives un temps élargi pour travailler la séparation, favoriser le détachement et non l'arrachement.

« Pour les enfants qui ont été très bousculés, cette séparation n'est pas si banale qu'il paraît : si l'enfant vit le départ de sa mère comme un arrachement (et non pas un détachement), il risque d'associer toutes les situations ultérieures de séparation, à son éprouvé de détresse initial. Cela risque de marquer l'expérience de séparation d'une empreinte négative et il y a fort à craindre que l'enfant, par la suite, fera tous les efforts qu'il peut pour éviter de se retrouver encore dans la même situation d'abandon<sup>39</sup> ».

Notre conviction, nous l'avons déjà dit et nous le soulignons encore une fois, c'est que les intervenant.es de première ligne, les professionnels du « care », sont des acteurs et des actrices de changement et de développement humain. La place qui leur est généralement assignée dans les institutions sociales ne tient pas suffisamment compte de leur expérience, de leurs vécus professionnels, et ne leur donne pas assez d'occasion de formuler et d'exprimer des positions critiques, utiles au progrès social.

En témoigne le projet pédagogique du Traversier qui donne une place prépondérante aux mères :

« Notre volonté de protéger l'enfant pourrait souvent nous pousser à entrer en rivalité avec sa mère, qui nous apparaît comme insuffisamment soutenante ou bienveillante. Mais, disent les intervenantes du Tipi, si l'enfant est une personne, rappelons-nous que la mère aussi est une personne. Plus encore, il s'agit de rejoindre la mère où elle est. Quelle est sa vision du monde ? Dans quelle réalité vit-elle ? Sans cette empathie à l'égard de la mère, celle-ci aura souvent tendance à répondre aux demandes des intervenantes, mais sans s'autoriser à formuler les siennes. Cette démarche peut aussi avoir pour effet de donner le sentiment à la mère qu'elle est comprise par l'intervenante, qui lui reflète les particularités de son vécu de femme victime de violence et la reconnaît dans ses besoins de mère mais aussi de femme.

Pour réussir à descendre de sa montagne pour rejoindre la mère là où elle est, un travail considérable de connaissance de soi, puis de décentration, est indispensable à l'intervenante. Les intervenantes, de par leur expérience, ont acquis toutes sortes de connaissances utiles à l'intervention. Mais avant d'intervenir, il s'agit d'enlever toutes ces couches pour pouvoir voir la mère. Cependant, se décentrer de son point de vue dans une démarche empathique vis-à-vis de la mère ne signifie pas pour autant adhérer à son point de vue. Souvent, les mères ont des conceptions, des attitudes et comportements éducatifs avec lesquels les intervenantes ne seront pas en accord. Dans ce cas, il s'agira de témoigner à la mère qu'on l'entend tout en lui signifiant, en tant qu'intervenante, notre désaccord.

Les intervenantes estiment que, loin de les éloigner de l'enfant, cette démarche permet à l'inverse de comprendre ce dernier d'autant mieux. Rejoindre la maman est un moyen pour percevoir justement ce qui se passe avec cet enfant, pour cet enfant. Elles ajoutent que quand on rejoint la mère, cela fait du bien à l'enfant, il perçoit le lien que nous créons avec elle, se sent compris et autorisé à passer du temps avec nous ».

<sup>39</sup> Rouby (A), Batisse (D.), *Violences conjugales et maltraitances familiales*, Paris, éditions Dunod, 2012.

Evacuer le « care », le confiner aux marges de la vie privée, le sous-évaluer est une tendance forte dans les politiques actuelles, alors qu'il est un vecteur majeur de justice sociale, d'inclusion et même d'empowerment des publics les plus précarisés.

« Le 'care' est à saisir comme sollicitude, prise en charge nécessaire, mais qui a vocation à s'autolimiter pour rendre possible un espace d'initiative. Cette initiative n'a de sens que si elle porte sur l'ensemble de la pratique partagée au sein de la structure, si les adultes acceptent l'interdépendance, donc d'être également dépendants des enfants, de ne pas exercer un pouvoir, une domination à sens unique. Certes, la situation n'est pas symétrique, d'où la difficulté à trouver l'équilibre entre prise en charge et autonomie. Aller vers l'autonomie, c'est aller vers la symétrie, construire des espaces (dont celui du jeu) où la symétrie s'expérimente. Il ne doit pas alors être pensé comme un espace déserté par les adultes, mais un lieu de partage possible, de participation entre enfants et adultes. Le jeu n'est pas à cet âge l'affaire du seul enfant si tant est qu'il ne le soit jamais, mais un espace de rencontre entre enfants et adultes pour le bien-être de tous »<sup>40</sup>.

Ouvrir notre milieu d'accueil à toutes les familles, au vécu de violences conjugales et intrafamiliales ou non, en faisant le pari de l'apprentissage vicariant, c'est-à-dire social, en définitive, c'est aller à contre-courant des tendances de repli sur soi et de l'érection de frontières, de murs, entre mondes différents, mondes qui s'opposent. Nous souhaitons ainsi favoriser la rencontre de plusieurs réalités et pensons que la rencontre de parents « tout-venants », dans l'interaction avec leurs enfants « tout-venants », puisse constituer pour les mamans mais aussi pour les papas concernés (ou l'ayant été) par les violences conjugales et intrafamiliales, une sorte de remise en question constructive, d'apprentissage de certain(e)s représentations ou comportements parentaux.

« Les relations de l'enfant avec des figures d'attachement ouvertes, accessibles, suffisamment soucieuses de répondre à ses besoins et d'apaiser sa détresse, le conduisent, ainsi que l'adulte qu'il deviendra, à construire des représentations mentales organisées autour de la confiance. Autrement dit, il y aura un attachement sécurisé où domineront des modèles internes opérants, souples et flexibles, ouverts sur les changements représentationnels que permettent les nouvelles expériences vécues. La flexibilité indique une certaine permanence, une continuité dans les représentations, mais aussi l'acceptation de la nouveauté, aboutissant à des modèles opérants plus riches, plus complexifiés. Grâce à leur soi bien différencié et à de bonnes capacités empathiques, ces enfants peuvent adapter leurs comportements et leurs objectifs aux comportements et objectifs d'autrui. Ils sont aussi plus à même de faire face à des épreuves, à des traumatismes, et de développer des capacités résilientes dans des conditions adverses d'existence<sup>41</sup> ».

Il nous semble primordial de ne pas éluder la question du père (biologique ou substitutif, soit l'homme désigné comme père par la mère) dans l'accueil d'enfants exposés / victimes (ou l'ayant été) de violences conjugales et familiales.

« Le père est le grand absent omniprésent, identifié comme le 'méchant', mais néanmoins toujours *investi par l'enfant*. Le travail de cette relation consiste en particulier à permettre à l'enfant l'expression de ses sentiments à l'égard de son père, ainsi qu'une évocation entravée le moins possible par la censure et la douleur de la mère, et la culpabilité face à la violence qu'il incarne. En un mot, c'est reconnaître l'enfant dans sa réalité relationnelle avec son père, réalité

<sup>40</sup> Gilles Brougère, « Le jeu et le soin », in Boris Cyrulnic et Laurence Rameau (dir.), *L'accueil en crèche*, Paris, Editions Philippe Duval, 2011.

<sup>41</sup> Delage (M.), *La vie des émotions et l'attachement dans les familles*, Paris, Odile Jacob, 2013, pages 19-20.

d'un être en recherche d'identification. C'est marquer avec lui l'écart existant entre amour et agression, et c'est lui signifier clairement l'inacceptable de la violence<sup>42</sup> ».

Janusz Korczak<sup>43</sup>, cité par Isabelle Filliozat<sup>44</sup>, illustre notre aspiration :

« Vous dites :

C'est fatigant de fréquenter les enfants.

Vous ajoutez :

Parce qu'il faut se mettre à leur niveau,

Se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit.

Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus.

C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever

Jusqu'à la hauteur de leurs sentiments.

De s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds.

Pour ne pas les blesser. »

« A l'image de l'astronaute qui explore les régions les plus inhospitalières de l'univers mais dont la survie dépend du maintien d'un lien avec sa base, la théorie de l'attachement met [...] en évidence qu'être autonome, être soi, ne signifie pas être sans liens. »<sup>45</sup>

Les relations internes à l'équipe constituent une

« Il est souhaitable aussi que les femmes victimes de violence voient que nous entretenons, entre professionnels, une attention mutuelle les uns pour les autres, que d'une certaine manière chacun prend soin de ses collègues, chacun est vigilant à la fatigue des autres et chacun vient proposer son aide, même si le collègue ne le demande pas. Cette 'attention à l'autre' doit diffuser dans tout le lieu institutionnel qui reçoit des femmes victimes de violence, afin que ces mamans voient, ou plutôt 'engrangent' un ressenti d'attentions positives. Pour des mères qui n'ont parfois jamais reçu d'attention positive de la part de leur propre mère (ni de leur père d'ailleurs), cette occasion de voir des gens qui s'entraident et se respectent peut être complètement fondatrice »<sup>46</sup>.

La recherche-action sur laquelle se base nos réflexions nous a appris que ces enfants sont habitués à des modes de relations de type « dominant-dominé », dysfonctionnel et qu'une des pistes pour tenter d'en sortir est l'apprentissage vicariant. Le Traversier, tout comme ce bateau qui permet la traversée d'une rivière, d'un fleuve, a un cap. Il suit une route. Il opère des va-et-vient constants d'un rivage à l'autre et se nourrit des apports, des expériences, des découvertes, des échanges, des rencontres.

Le Traversier est un passage dans la vie des enfants et des familles que nous accueillons. Nous le voyons donc comme une opportunité pour les enfants, les familles qui le souhaitent de s'inscrire qui dans une vie de quartier, qui dans une vie sociale peut-être plus diversifiée. Le travail mené par le CVFE depuis plus de 30 ans nous a en effet montré que les familles vivant ou ayant vécu des

<sup>42</sup> Voir *Un refuge dans le Refuge ou un itinéraire d'enfants de la violence dans une maison d'accueil*, Liège, CVFE, mai 2001.

<sup>43</sup> Janusz Korczak (1878-1942) : écrivain, médecin et grand éducateur polonais. Père spirituel des droits de l'enfant.

<sup>44</sup> Filliozat (I.), *Au cœur des émotions de l'enfant*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1999.

<sup>45</sup> Pierre Humbert (B.), « L'attachement, source d'autonomie », in *Sciences Humaines*, dossier « L'enfant », hors-série n°45, 2004.

<sup>46</sup> Rouby (A), Batisse (D.), *op. cit.*

violences conjugales et intrafamiliales sont souvent isolées, coupées de l'offre de services accessibles à tous. Le passage des enfants et des familles par le Traversier doit donc leur permettre aussi de développer un réseau, leur réseau, en s'appuyant sur ce que nous aurons vécu lors de l'accueil de chaque enfant.

## POSTFACE

« Notre époque vit dans l'obsession du profit et la quête angoissée de la réussite économique nationale. Et pourtant, même si la croissance économique est un des éléments d'une politique publique avisée, elle n'en est qu'un aspect purement instrumental. Seuls les individus comptent ; les profits ne sont que des instruments au service de la vie humaine. L'objectif du développement mondial, tout comme l'objectif d'une bonne politique intérieure est de permettre aux individus de mener des vies pleines et créatives en développant leur potentiel et en créant une existence sensée, qui exprime la dignité humaine, égale pour tous. En d'autres termes, le véritable objectif du développement est *le développement humain* ; (...). On continue à employer le PIB moyen pour mesurer la qualité de la vie, même si on s'accorde toujours plus pour dire qu'il ne fournit pas même une bonne approximation de la qualité de la vie. »<sup>47</sup>

A l'instar de Martha Nussbaum et de sa théorie des capacités, nous pensons qu'une société juste est celle qui permet à tous ses membres, même les plus vulnérables, de fonctionner pour mener la vie digne qui correspond à leurs propres critères, une société qui leur permet de poser des choix librement. Le développement humain est l'objectif politique essentiel qui devrait guider les gouvernements démocratiques.

Cependant, force est de constater, dans les réalités humaines que rencontre le CVFE, que la précarité augmente, que les femmes sont les premières victimes des politiques néolibérales d'austérité qui sont menées partout en Europe et dans le monde, les nouvelles expériences de migration n'étant pas étrangères à ces politiques.

De plus en plus vulnérables, les femmes que nous croisons dans nos services d'urgence, victimes de violences conjugales et souvent victimes d'une double violence quand elles sont migrantes et que leur statut dépend du conjoint qui les violente, sont confrontées à une précarité immense. Tout (re)construire pour mener la vie digne qu'elles choisissent, avec leur(s) enfant(s), s'avère impossible dans une société qui s'organise de façon de plus en plus duale, qui exclut, qui se referme sur elle-même.

Pour ces femmes, avoir accès à une structure d'accueil telle que le Traversier, devient une ressource fertile : la rencontre avec d'autres adultes (professionnels et parents) est pour elles une occasion importante de socialisation et d'apprentissages nouveaux, le temps libre gagné leur permet d'envisager une activité de formation, d'insertion sociale ou professionnelle.

Nous pouvons faire un parallèle entre ce service et celui de « l'accompagnement pré-post hébergement » du CVFE<sup>48</sup>. Un logement convenable est presque impossible à trouver pour une femme qui cumule des caractéristiques défavorables (monoparentale, dépendant d'allocations, d'origine immigrée, etc.). Organiser un atelier qui soutient les femmes dans le fait de trouver et de conserver un logement convenable est une démarche qui crée de l'empowerment, qui induit une reprise de pouvoir sur sa propre vie. Il en va de

<sup>47</sup> Martha C. Nussbaum, *Capacités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Climats (Editions Flammarion), Paris, 2012, p.245

<sup>48</sup> Cf. <http://www.cvfe.be/publications/etude/collectif/acces-logement-capabilites-empowerment-femmes-victimes-violence>, étude 2013

même pour la MCAE Le Traversier dans le registre de la libération du temps utile par l'accès à une structure d'accueil de l'enfance.

Le pragmatisme de ces projets répond à des besoins de base, ce qui permet aux femmes utilisatrices de ces services de (re)construire leur vie et de quitter leur position d'exclues.

L'exigence de justice sociale demande de réagir contre les inégalités qui sont vécues par les femmes et de le faire avec elles de manière active. Le soutien que l'on peut apporter aux mères, à leur développement personnel, à leur insertion sociale, a des effets bénéfiques sur le développement harmonieux des enfants, et vice versa.

La préoccupation manifestée par les intervenants de donner à la mère la place qui lui revient dans l'éducation de son enfant, le temps passé avec elle, les propositions de participation qui lui sont faites vont dans le même sens : impliquer les femmes dans les projets qui les concernent, aller avec elles vers un changement social, une société plus égalitaire et plus juste.

C'est une position institutionnelle du CVFE qui n'est pas négligeable. Engagée aux côtés des femmes, l'association offre un service de qualité aux familles, mais cherche à faire de ces familles elles-mêmes les parties prenantes d'une évolution sociétale positive. Les souffrances et les pathologies de ces familles ont une origine sociale avant tout.

Dans les réflexions sur les conditions du développement humain, certains chercheurs se sont penchés sur la prise en charge de la toute petite enfance :

« La petite enfance est une étape fondatrice, une occasion unique de résoudre les inégalités précoces et d'atteindre un développement économique et social durable et inclusif »<sup>49</sup>.

« Les compétences cognitives, sociales, émotionnelles et linguistiques sont interdépendantes en ce sens qu'elles sont façonnées par des expériences précoces et qu'elles contribuent à la formation des capacités tout au long de la vie. Par conséquent, les problèmes de la petite enfance (notamment la pauvreté socioéconomique, les soins mal appliqués et les comportements parentaux déficients) tendent à être associés à des difficultés survenant à l'âge adulte, y compris des troubles chroniques »<sup>50</sup>.

« L'impact est majeur si les privations ont lieu pendant la petite enfance. Les enfants sont également touchés si leur mère est pauvre, peu éduquée, ou souffre de dépression ou de niveau de stress élevé, que ce soit en raison de la violence, des mauvaises conditions de logement ou encore de l'absence de services »<sup>51</sup>.

Dans ce même rapport du PNUD, l'économiste James Heckman, prix Nobel et professeur d'économie à l'Université de Chicago, abonde en ce sens :

« Les premières années de la vie sont essentielles pour la création des capacités humaines. Les décideurs politiques doivent donc agir en sachant que les compétences engendrent plus de compétences, que les vies épanouies reposent sur des fondations solides et que les principales

<sup>49</sup>. *Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, Rapport sur le développement humain, publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2014, page 64.

<sup>50</sup> *Ibidem*, p.65.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p.66.

lacunes en matière de compétences émergent avant l'entrée à l'école des enfants. (...) Les investissements dans le développement de la petite enfance peuvent jouer un rôle crucial dans la réduction de l'impact du hasard de la naissance sur le cours de la vie. Les investissements les plus productifs favorisent les compétences parentales, l'attachement et les interactions entre les parents et les enfants. »<sup>52</sup>

« Associés de manière adéquate aux services de l'emploi, aux services de santé et aux services sociaux, les services de la petite enfance devraient entraîner des résultats supplémentaires, comme une amélioration du taux d'emploi des femmes, un recul de la pauvreté familiale, une amélioration des compétences parentales et un renforcement de la cohésion familiale et sociale. Ainsi, l'absence, la mauvaise qualité ou la cherté des structures d'accueil des jeunes enfants est particulièrement préjudiciable aux parents isolés et aux familles à bas revenus. Une réflexion sur les moyens de favoriser l'accumulation de capital humain dès l'enfance est donc indispensable. »<sup>53</sup>

Fournir des services d'accueil universel à la toute petite enfance est un concept soutenu par l'Union européenne (Barcelone 2002), mais encore loin d'être généralisé. Pourtant, l'accueil universel, financé par les impôts et non via la contribution financière des parents, est la meilleure garantie de mixité sociale. En outre, en l'absence de cet accueil vraiment universel, les enfants qui n'ont « pas accès aux services d'accueil sont ceux qui présentent des besoins d'éducation particuliers et supplémentaires, c'est-à-dire ceux qui souffrent de handicaps, viennent de milieux socialement défavorisés ou de minorités ethniques »<sup>54</sup>

Cette approche foncièrement utilitariste de l'intérêt politique à investir dans l'accueil de la petite enfance est sans doute critiquable, elle défend le développement du « capital humain » et non celui des capacités, c'est-à-dire le droit de mener une vie digne de son choix. Le « retour sur investissement » attendu dans l'approche utilitariste n'est pas mis en avant de la même façon dans l'approche des capacités, qui nous paraît dès lors plus respectueuse des droits individuels<sup>55</sup>.

Cependant, l'approche utilitariste défend un point de vue qui a des fondements démocratiques et rejoint une philosophie de justice et d'égalité au sein d'une société complexe. Ce type d'argumentaire économique peut convaincre les gouvernements démocratiques de garantir à chacun les mêmes opportunités et de réduire les effets des inégalités de départ. Le CVFE relève le défi à son niveau, en créant des ressources utiles à un public de femmes cumulant les inégalités, ressources qui offrent des solutions pragmatiques à leurs besoins de base, dans une philosophie d'émancipation.

---

<sup>52</sup> Idem, p.65

<sup>53</sup> L'accumulation du capital humain par des politiques à destination de la petite enfance, in *Le capital humain : de l'analyse théorique à l'action publique*, Les grands dossiers, Site des sciences économiques et sociales, Lyon, cf. <http://ses.ens-lyon.fr/>, publié en avril 2009

<sup>54</sup> Idem

<sup>55</sup> MN p.77 et sv

## Bibliographie

- Adriaenssens, A., & Kupperberg, D. (2009). La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans. Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Consulté le Avril 2013, sur [http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=sdec\\_detail&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=483](http://www.egalite.cfwb.be/index.php?id=sdec_detail&tx_ttnews%5Btt_news%5D=483)
- Ainsworth, M. D., Blehar, M. C., Waters, E., & Wall, S. (1978). Patterns of Attachment: A Psychological Study of the Strange Situation. Oxford, England: Lawrence Erlbaum.
- Bateson, G. (1977). Vers une écologie de l'esprit. Paris: Editions du Seuil.
- Bernard, F. (1995). Quel(s) projet(s) éducatif(s) pour les enfants issus de couples violents? Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion. Liège: CVFE.
- Bowlby, J. (2002). Attachement et perte: l'attachement (Vol. 1). Paris: PUF.
- Chabrol, B., & Bréjard, V. (2003). Aimer et maltraiter. Eres Spirale, 28(4), pp. 143-148.
- Corboz-Warnery, A., & Fivaz-Depeursinge, E. (2001). Du couple à la famille: l'alliance parentale prénatale annonce-t-elle le devenir de la famille? Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 27(2), pp. 17-34.
- Cyr, C., Dubois-Comtois, K., & Moss, E. (2010). Fostering secure attachment in child victims of maltreatment: Comments on van IJzendoorn and Bakermans-Kranenburg. Encyclopedia on Early Childhood Development. Consulté le Mars 2013, sur <http://www.child-encyclopedia.com/documents/Cyr-Dubois-Comtois-MossANGxp-Attachment.pdf>
- D'Ansembourg, T. (2001). Cessez d'être gentil, soyez vrai! Paris: Les Editions de l'Homme.
- Fivaz-Depeursinge, E. (2003). L'alliance coparentale et le développement affectif de l'enfant dans le triangle primaire. Thérapie familiale, 24(3), pp. 267-273.
- Fivaz-Depeursinge, E. (2005). La communication intersubjective du bébé dans le triangle primaire. Psychothérapies, 25(4), pp. 235-239.
- FRAJE. (s.d.). L'observation. Bruxelles: FRAJE.
- Frimousses. (2012, octobre). Documents - Profil de l'enfant. Récupéré sur CPE Les Frimousses de la Vallée: <https://gw.micro->

[www.acces.com/cpelesfrimousses/Publique/PagePersonnelle.aspx?SectionId=7&No=23](http://www.acces.com/cpelesfrimousses/Publique/PagePersonnelle.aspx?SectionId=7&No=23)

- Giampino, S. (2013, mai). Notre société évolue, les milieux d'accueil aussi ... Nouveaux besoins, nouveaux défis. Et l'enfant dans tout ça? Bruxelles: FILE a.s.b.l.
- Hesse, E., & Main, M. (2006). Frightened, threatening, and dissociative parental behavior in low risk samples: Description, discussion and interpretations. *Development and Psychopathology*, 18(2), pp. 309-343.
- Manni, G. (2002). Accueillir les tout-petits : oser la qualité. Bruxelles: O.N.E. - Fonds Houtman.
- Pieters, J., Italiano, P., Offermans, A.-M., & Hellemans, S. (2010). Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle. Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Rouby, A., & Batisse, D. (2012). Violences conjugales et maltraitements familiales. Paris: Dunod.
- Sadlier, K. (2013, juin 10). L'enfant de 3 à 12 ans exposé aux violences conjugales et familiales : quelles conséquences, quelles prises en charge ? (I. p. Hommes, Éd.) Namur, Belgique.
- Tournier, J.-L. (2012). L'enfant exposé à la violence conjugale. Bruxelles: de Boeck.
- Van IJzendoorn, M. H., & Bakermans-Kranenburg, M. (2010, Mai). Attachement sécurisé et désorganisé dans les familles et les orphelinats où il y a maltraitance. (C. d. enfants, Éd.) Consulté le Mai 2013, sur Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants: [http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/van\\_IJzendoorn-Bakermans-KranenburgFRxp-Attachement.pdf](http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/van_IJzendoorn-Bakermans-KranenburgFRxp-Attachement.pdf)
- Vouche, J.-P. (2012, juin 18). La résilience des enfants exposés aux violences conjugales et victimes de violences sexuelles. Récupéré sur Revue Européenne de Psychologie et de Droit: <http://www.psyetdroit.eu/>
- Watzlawick, P. (1979). Une logique de la communication (éd. collection « Points Essais »). Editions du Seuil.
- Wittezaele, J.-j., & Garcia, T. (1992). A la recherche de l'école de Palo Alto. Editions du Seuil.
- Zeanah, C., Danis, B., Hirshberg, L., Benoit, D., Miller, D., & Heller, S. (1999). Disorganized attachment associated with partner violence: A research note. *Infant Mental Health Journal*, 20(1), pp. 77-86.

## Annexes

### 1. Description des différentes étapes et procédures de la méthodologie

- ◆ cinq rencontres « préparatoires » avec l'équipe de la Halte d'accueil du refuge du CVFE (le « Tipi »), initiées par un « brainstorming », visant :
  - à mettre en lumière l'expérience des professionnelles de l'équipe du Tipi, leurs connaissances et représentations relatives à la problématiques,
  - l'élaboration d'une grille d'observations, en collaboration avec l'équipe, sur base de grilles rédigées par un milieu d'accueil canadien (CPE « Les Frimousses de la Vallée »<sup>56</sup>) qui ont été modifiées et adaptées pour la recherche.
- ◆ En parallèle à ces cinq rencontres, des séances d'observation « anthropologique » du chercheur praticien de la petite enfance au sein du Tipi, permettant une confrontation de ses représentations de professionnel ayant pratiqué dans un milieu d'accueil du type crèche, à la réalité de l'accueil dans un contexte d'accueil d'urgence spécialisé.
- ◆ Une phase de test de la grille d'observations, par le chercheur praticien ainsi que par l'équipe, durant plusieurs semaines.
- ◆ L'adaptation de l'outil avec l'équipe, puis la validation de l'outil par un comité de pilotage.
- ◆ L'observation comparative d'enfants, dans la Halte d'accueil du refuge du C.V.F.E. (le « Tipi ») versus dans la crèche M.C.A.E. « La Mirabelle », au moyen de la grille d'observations.

L'objectif de cette double observation est de permettre une comparaison la plus juste possible des deux publics concernés (enfants exposés aux violences versus enfants « tout venants ») et donc de dégager de façon plus manifeste ce qui ferait la spécificité des enfants exposés et des interventions auprès d'eux.

Concrètement, l'observation a porté sur les manifestations comportementales et interactionnelles de cinq enfants (de 0 à 3 ans) par milieu d'accueil, lorsqu'ils étaient en lien avec d'autres enfants du groupe, leurs mères et/ou les intervenantes. Chaque enfant a été observé à quatre reprises (correspondant à quatre contextes différents, quatre moments considérés comme « clés » pour l'observation par l'équipe du Tipi : l'accueil, le moment de repas, le moment précédant le sommeil, le départ), soit quarante observations au total. Chaque observation a duré entre une demi-heure et trois-quarts d'heure. La période d'observation s'est déroulée entre les mois de février et mars 2013. Les enfants des deux milieux d'accueil ont été « pairés », c'est-à-dire choisis deux à deux sur base de deux critères : l'âge et le sexe de l'enfant. Ce pairage a pour objectif de valider les comparaisons des scores obtenus par les enfants entre les deux milieux d'accueil.

Les items de la grille sont au nombre de quatre-vingt cinq, et ont ensuite été catégorisés en cinq groupes, correspondant à cinq besoins identifiés lors d'une rencontre préparatoire avec l'équipe du « Tipi » comme étant les plus significatifs pour l'objet de notre étude : sécurisation, valorisation, affection, besoins primaires et socialisation (cfr. Supra. Phase de brainstorming). Cette catégorisation vise à permettre une mesure qualitative, c'est-à-dire en terme de « types » de besoins.

Chaque item est codé en intensité et en fréquence (deux scores distincts sont donc obtenus) afin de permettre une mesure comparative entre les enfants des deux milieux

---

<sup>56</sup> Les fiches d'observation initiales sont accessibles sur le site internet du milieu d'accueil (Frimousses, 2012).

d'accueil, dans l'éventualité où les types de besoins seraient identiques. L'échelle de notation est à 4 critères :

- 1 = forte intensité ou fréquence du comportement inverse,
- 2 = faible intensité ou fréquence du comportement inverse,
- 3 = faible intensité ou fréquence du comportement,
- 4 = forte intensité ou fréquence du comportement.

Sur base des scores bruts obtenus pour chaque catégorie en faisant la somme des scores obtenus aux items correspondants, des scores moyens ont été calculés en divisant les scores bruts par le nombre d'items répondus dans chaque catégorie pour chaque observation.

De façon à vérifier la validité des observations pour chaque enfant, une moyenne des quatre observations par enfant a été calculée, et ce de deux façons différentes : une sur base des scores moyens calculés pour chaque fiche d'observation d'un même enfant, l'autre sur base de la moyenne des scores obtenus à chaque item de chaque fiche d'observation d'un même enfant. Etant donné que le nombre d'items répondus dans chaque fiche pouvait varier pour un même enfant en fonction du contexte d'observation, cette deuxième mesure nous a, in fine, semblé plus valide comparativement au fait d'additionner et réaliser une moyenne sur base de scores moyens à une fiche d'observation.

- ◆ Sur base du matériel recueilli lors des observations initiales, des rencontres préparatoires avec l'équipe et des apports de la recherche théorique, l'élaboration d'un questionnaire semi structuré (10 questions ouvertes puis fermées) à destination des intervenant(e)s du Tipi, visant la clarification des représentations des intervenantes concernant l'exposition des enfants (0 à 3 ans) aux violences conjugales et familiales en termes de besoins et de réponses à y apporter.
- ◆ Une collecte individuelle d'informations auprès des intervenantes du Tipi au moyen du questionnaire semi structuré.

◆

Les intervenantes ont été rencontrées individuellement à deux ou trois reprises (selon les besoins formulés par celles-ci). Lors de ces entretiens, il leur a été demandé de répondre à des questions portant sur les besoins des enfants exposés aux violences conjugales et familiales, leurs manifestations comportementales et les réponses données par les intervenantes du Tipi à ces besoins et à leurs manifestations. La procédure prévoyait, pour chaque question, deux formulations complémentaires : un questionnement ouvert suivi d'un questionnement fermé. L'ensemble des entretiens était enregistré de façon à permettre une interaction la plus spontanée possible entre le chercheur et l'intervenante tout en assurant un rendu fidèle du matériel produit. Les chercheurs ont ensuite repris, avec l'accord des intervenantes, le contenu de chaque réponse afin d'élaborer des temps de retour en groupe.

- ◆ quatre rencontres avec l'équipe du Tipi permettant la mise en commun des données recueillies individuellement.

L'objectif de ces moments était de dégager, sur base des productions individuelles, un socle de perceptions communes des intervenantes du « Tipi ». Trois rencontres « communes » ont ainsi été mises en place, afin de mettre en lumière de façon distincte les trois aspects du questionnement : besoins, manifestations et interventions. Une quatrième et dernière rencontre a permis de finaliser le recueil des perceptions relatives aux interventions ainsi que de dégager un certain nombre d'éléments (connaissances, expériences, cas particuliers, etc.) à partager avec les milieux d'accueil dits « tout-venant ».

## 2. Fiche d'observation

<b>FICHE D'OBSERVATION : Profil individuel de l'enfant</b>
--

## Chronologie (évolution en fonction du temps)

<b>Lieu de l'observation</b>	
<b>Contexte(s) d'observation</b> - Principal - Autres	
<b>Place de l'observateur-trice</b>	
<b>Date et heure de l'observation</b> - début - fin	
<b>Prénom, âge et genre de l'enfant observé</b>	
<b>Contexte familial (généogramme)</b>	
<b>Nombre d'intervenant(e)s présent(e)s</b>	
<b>Ambiance générale (sereine, joyeuse, calme, bruyante, tendue, agressive, crise ...)</b>	
<b>Ambiance sonore et sources sonores</b>	
<b>Nombre d'enfants et âges</b>	
<b>Date d'entrée de l'enfant observé dans le milieu d'accueil</b>	
<b>Présence hebdomadaire de l'enfant</b>	
<b>Présence d'habitudes ; de rituels, d'objets particuliers dans la famille (doudou, rituel d'endormissement, jeux, etc.)</b>	
<b>Présence d'habitudes ; de rituels, d'objets particuliers dans le milieu d'accueil (rituel d'endormissement, jeux, repas, etc.)</b>	
<b>Aménagement de l'espace</b>	

Commentaires de l'observateur:

---



---



---

## Dimension affective

## Cotation

++ = forte présence du comportement

+ = faible présence du comportement

- = absence du comportement/faible présence du comportement inverse

-- = absence totale du comportement / forte présence du comportement inverse

J'observe		--	-	+	++
Je réagis lorsque mon/mes parent(s) m'amène(nt) dans le milieu d'accueil (pleurs, sourires, cris, regards, isolement, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je réagis lorsque mon/mes parent(s) quitte(nt) le milieu d'accueil (pleurs, sourires, cris, regards, isolement, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je réagis lorsque mon/mes parent(s) vient/viennent me chercher dans le milieu d'accueil (pleurs, sourires, cris, regards, isolement, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les marques d'affection (câlins, bisous, prendre, bercer, caresser, porter, etc.) de l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les marques d'affection (câlins, bisous, prendre, bercer, caresser, porter, etc.) d'un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
Je m'endors seul	Intensité				

	Fréquence				
Je m'exprime lorsque je suis en colère (pleurs, cris, coups, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je m'exprime lorsque je suis triste (pleurs, mimiques, isolement, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je m'exprime lorsque je suis apeuré (sursaut, rires, cris, fuite, figé, pleurs, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je m'exprime lorsque je suis heureux (rire, sourires, excitation, se dandiner, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je m'exprime si j'ai de la difficulté (cris, pleurs, appel à l'adulte, appel à un pair, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je me calme seul	Intensité				
	Fréquence				
Je me calme avec l'aide d'un objet transitionnel	Intensité				
	Fréquence				
Je me calme avec l'aide d'un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
Je me calme avec l'aide de l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mon affection (câlins, baisers, etc.) à l'enfant	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mon affection (câlins, baisers, etc.) à l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime ma faim	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime ma soif	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mon besoin de sommeil	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mon besoin d'éliminer	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mon besoin de jouer	Intensité				
	Fréquence				
Je réclame verbalement ma maman, mon papa	Intensité				
	Fréquence				
J'ai des gestes agressifs envers un autre enfant (pousser, taper, mordre, tirer les cheveux, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
J'ai des gestes agressifs envers moi-même (se taper, mordre, tirer les cheveux, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
J'ai des gestes agressifs envers un/des jeu(x) (pousser, taper, mordre, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
J'ai des gestes agressifs envers l'adulte (pousser, taper, mordre, tirer les cheveux, etc.)	Intensité				
	Fréquence				

Lorsqu'un autre enfant me frappe, je réagis (je frappe, je m'isole, je fuis, je crie, je pleure, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je nomme mes émotions (fâcher, triste, content, peur)	Intensité				
	Fréquence				
Je réagis (positivement/négativement) lorsque l'adulte me félicite, m'encourage, me valorise	Intensité				
	Fréquence				

Commentaires de l'observateur :

---



---



---

### Dimension sociale – relationnelle

#### Cotation

- ++ = forte présence du comportement  
 + = faible présence du comportement  
 - = absence du comportement/faible présence du comportement inverse  
 -- = absence totale du comportement / forte présence du comportement inverse

J'observe		--	-	+	++
J'accepte de nouveaux enfants (contact physique, verbal, visuel, auditif, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte de nouveaux adultes (contact physique, verbal, visuel, auditif, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite le contact avec de nouveaux adultes (contact physique, verbal, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite le contact avec de nouveaux enfants (contact physique, verbal, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite l'adulte/réagis lorsque celui-ci s'éloigne de moi	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite l'adulte/réagis lorsque celui-ci se déplace	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite l'adulte/réagis lorsque celui-ci quitte la pièce	Intensité				
	Fréquence				
Je tends les bras à l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
Je joue près des autres enfants	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte d'échanger mes jouets	Intensité				
	Fréquence				
Je fais « bye-bye » aux adultes connus	Intensité				
	Fréquence				
Je réponds « bye-bye » aux adultes connus	Intensité				
	Fréquence				
Je joue avec les autres enfants (jeu en parallèle)	Intensité				
	Fréquence				
Je partage les jouets	Intensité				

	Fréquence				
J'accepte la proximité des autres enfants	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte l'invitation d'un autre enfant à jouer avec lui	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte le jeu offert par un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
Je dis 'bonjour', 'merci', 'au revoir'	Intensité				
	Fréquence				
Je réponds 'bonjour', 'merci', 'au revoir'	Intensité				
	Fréquence				
Je joue seul	Intensité				
	Fréquence				
Je joue en groupe	Intensité				
	Fréquence				
J'aide un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte l'aide d'un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte l'aide de l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
Je demande pour prendre un jouet à un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
Je partage mes jouets	Intensité				
	Fréquence				
Je prends soin du matériel	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime qu'un objet (au sens large : habit, jeu, parent) est à moi	Intensité				
	Fréquence				
Je crée des contacts physiques avec l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
J'appelle l'adulte par son prénom	Intensité				
	Fréquence				
Je regarde l'adulte (les adultes)	Intensité				
	Fréquence				
Je regarde l'enfant (les enfants)	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte d'être regardé par l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
Je rends service	Intensité				

	Fréquence				
Je peux prendre une responsabilité	Intensité				
	Fréquence				
Je parle de mon entourage (commentaires : famille, animaux, maison, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite l'adulte lorsque celui-ci est occupé avec une autre personne	Intensité				
	Fréquence				
Je sollicite un autre enfant lorsque celui-ci est occupé avec une autre personne	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le change	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le repas	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le sommeil	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le jeu	Intensité				
	Fréquence				
Je recherche, je sollicite l'attention de l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
Je questionne les limites, je questionne les règles définies par l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les limites, j'accepte les règles définies par l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
Je questionne les limites, je questionne les règles définies par un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
J'accepte les limites, j'accepte les règles définies par un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mes limites et mes règles auprès de l'adulte (« non, veux pas »)	Intensité				
	Fréquence				
J'exprime mes limites et mes règles auprès des autres enfants (« non, veux pas »)	Intensité				
	Fréquence				
je réagis lorsque l'adulte me gronde (isolement, cris, pleurs, vigilance, colère, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
Je réagis lorsqu'un enfant pleure / fait une colère (arrête son jeu, regarde, s'isole, a le visage fermé, est triste, etc.)	Intensité				
	Fréquence				
je réagis lorsque l'adulte gronde un autre enfant	Intensité				
	Fréquence				
je souris à l'adulte	Intensité				
	Fréquence				
je souris à l'enfant	Intensité				

je suis détendu dans les bras de l'adulte avec contact visuel	Fréquence				
	Intensité				
je suis détendu dans les bras de l'adulte avec contact auditif	Fréquence				
	Intensité				
je suis détendu dans les bras de l'adulte	Fréquence				
	Intensité				

Commentaires de l'observateur-trice :

---



---



---



---

### 3. Questionnaire

#### QUESTIONNAIRE

##### I. Objectifs : mettre en lumière

- les besoins « spécifiques » des enfants de 0 à 3 ans victimes de /exposés aux violences conjugales et familiales
- les réponses des intervenantes du TIPI à ces besoins

##### II. Méthodologie : rencontre de l'équipe en deux temps

- **Entretiens individuels** : 2x 1h00 par personne

Jean-Yves et chaque membre de l'équipe TIPI (4 personnes) → 8 à 10 heures

- **Rencontre du groupe** : 4 rencontres de 2h00 (max. 3h00)

Frédéric, Jean-Yves et l'équipe TIPI → 8 à 12 heures

**Cadre à établir lors des entretiens: cadre sécurisant** (pas de bonne ou de mauvaise réponse, pas de jugement), questionnement semi-structuré, retour en groupe par la personne elle-même, respect de la confidentialité des entretiens individuels (c'est le contenu qui importe et non pas la personne qui le dit).

#### Question n°1 - A

Quels sont les 3 besoins les plus significatifs d'un EVVCF âgé de 0 à 3 ans en comparaison à ceux d'un ETV accueilli en crèche ?

Besoin n°1

Besoin n°2

Besoin n°3

#### Question n°1 - B

Dans la liste ci-dessous, choisis les 3 besoins qui te semblent les plus significatifs des EVVCF âgés de 0 à 3 ans.

Besoin d'être aimé, désiré	
Besoin d'être cajolé, touché, bercé, caressé	
Besoin de recevoir une réponse à ses sourires, rires, babillages, pleurs	
Besoin de recevoir des soins avec régularité	
Besoin d'être stimulé	
Besoin de connaître de la stabilité dans les lieux physiques et avec des personnes significatives	
Besoin d'explorer	
Besoin de communiquer	
Besoin d'être encouragé à découvrir l'environnement	
Besoin d'avoir un environnement sécuritaire	
Besoin de s'affirmer, s'opposer	
Besoin de jouer pour toucher, séparer, rassembler, comprendre les mécanismes des jouets et susciter des réactions de l'entourage	
Besoin de développer son autonomie	
Besoin d'imiter	
Besoin d'être rassuré face aux peurs et aux cauchemars	
Besoin de développer son imagination	
Besoin de jouer à faire semblant	

Besoin d'intérioriser certaines règles sociales	
Besoin de jouer avec d'autres enfants	
Besoin de recevoir des réponses à ses questions	

**Question n°2 - A**

Comment se manifestent très concrètement les 3 besoins que tu as identifiés dans la liste (en question 1 – B) chez les EVVCF de 0 à 3 ans? Dans ce que tu perçois chez ces enfants, qu'est-ce qui t'amène dans tes observations à identifier la présence de ces besoins ? Cite-moi 3 manifestations par besoin.

Besoin n°1

- a)
- b)
- c)

Besoin n°2

- a)
- b)
- c)

Besoin n°3

- b)
- c)

**Question n°2 - B**

Sur base des items de la grille d'observation ci-dessous, choisis les manifestations concrètes de ces 3 besoins qui te semblent les plus significatives (3 manifestations pour chaque besoin, cf. Grille d'observation co-construite). [« Autre » si nécessaire]

Dimension affective	Besoin (1)	Besoin (2)	Besoin (3)
Je réagis lorsque mon/mes parent(s) m'amène(nt) dans le milieu d'accueil (pleurs, sourires, cris, regards, isolement, etc.)			
Je réagis lorsque mon/mes parent(s) quitte(nt) le milieu d'accueil (pleurs, sourires, cris, regards, isolement, etc.)			
Je réagis lorsque mon/mes parent(s) vient/viennent me chercher dans le milieu d'accueil (pleurs, sourires, cris, regards, isolement, etc.)			
J'accepte les marques d'affection (câlins, bisous, prendre, bercer, caresser, porter, etc.) de l'adulte			
J'accepte les marques d'affection (câlins, bisous, prendre, bercer, caresser, porter, etc.) d'un autre enfant			
Je m'endors seul			
Je m'exprime lorsque je suis en colère (pleurs, cris, coups, etc.)			
Je m'exprime lorsque je suis triste (pleurs, mimiques, isolement, etc.)			
Je m'exprime lorsque je suis apeuré (sursaut, rires, cris, fuite, figé, pleurs, etc.)			
Je m'exprime lorsque je suis heureux (rire, sourires, excitation, se dandiner, etc.)			
Je m'exprime si j'ai de la difficulté (cris, pleurs, appel à l'adulte, appel à un pair, etc.)			
Je me calme seul			
Je me calme avec l'aide d'un objet transitionnel			
Je me calme avec l'aide d'un autre enfant			
Je me calme avec l'aide de l'adulte			
J'exprime mon affection (câlins, baisers, etc.) à l'enfant			
J'exprime mon affection (câlins, baisers, etc.) à l'adulte			
J'exprime ma faim			

J'exprime ma soif			
J'exprime mon besoin de sommeil			
J'exprime mon besoin d'éliminer			
J'exprime mon besoin de jouer			
Je réclame verbalement ma maman, mon papa			
J'ai des gestes agressifs envers un autre enfant (pousser, taper, mordre, tirer les cheveux, etc.)			
J'ai des gestes agressifs envers moi-même (se taper, mordre, tirer les cheveux, etc.)			
J'ai des gestes agressifs envers un/des jeu(x) (pousser, taper, mordre, etc.)			
J'ai des gestes agressifs envers l'adulte (pousser, taper, mordre, tirer les cheveux, etc.)			
Lorsqu'un autre enfant me frappe, je réagis (je frappe, je m'isole, je fuis, je crie, je pleure, etc.)			
Je nomme mes émotions (fâcher, triste, content, peur)			
Je réagis (positivement/négativement) lorsque l'adulte me félicite, m'encourage, me valorise			
<b>Dimension sociale - relationnelle</b>			
J'accepte de nouveaux enfants (contact physique, verbal, visuel, auditif, etc.)			
J'accepte de nouveaux adultes (contact physique, verbal, visuel, auditif, etc.)			
Je sollicite le contact avec de nouveaux adultes (contact physique, verbal, etc.)			
Je sollicite le contact avec de nouveaux enfants (contact physique, verbal, etc.)			
Je sollicite l'adulte/réagis lorsque celui-ci s'éloigne de moi			
Je sollicite l'adulte/réagis lorsque celui-ci se déplace			
Je sollicite l'adulte/réagis lorsque celui-ci quitte la pièce			
Je tends les bras à l'adulte			
Je joue près des autres enfants			
J'accepte d'échanger mes jouets			
Je fais « bye-bye » aux adultes connus			
Je réponds « bye-bye » aux adultes connus			
Je joue avec les autres enfants (jeu en parallèle)			
Je partage les jouets			
J'accepte la proximité des autres enfants			
J'accepte l'invitation d'un autre enfant à jouer avec lui			
J'accepte le jeu offert par un autre enfant			
Je dis 'bonjour', 'merci', 'au revoir'			
Je réponds 'bonjour', 'merci', 'au revoir'			
Je joue seul			
Je joue en groupe			
J'aide un autre enfant			
J'accepte l'aide d'un autre enfant			
J'accepte l'aide de l'adulte			
Je demande pour prendre un jouet à un autre enfant			
Je partage mes jouets			
Je prends soin du matériel			
J'exprime qu'un objet (au sens large : habit, jeu, parent) est à moi			
Je crée des contacts physiques avec l'adulte			
J'appelle l'adulte par son prénom			
Je regarde l'adulte (les adultes)			
Je regarde l'enfant (les enfants)			
J'accepte d'être regardé par l'adulte			
Je rends service			
Je peux prendre une responsabilité			
Je parle de mon entourage (commentaires : famille, animaux, maison, etc.)			
Je sollicite l'adulte lorsque celui-ci est occupé avec une autre personne			
Je sollicite un autre enfant lorsque celui-ci est occupé avec une autre personne			
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le change			

J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le repas			
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le sommeil			
J'accepte les propositions, les invitations de l'adulte pour le jeu			
Je recherche, je sollicite l'attention de l'adulte			
Je questionne les limites, je questionne les règles définies par l'adulte			
J'accepte les limites, j'accepte les règles définies par l'adulte			
Je questionne les limites, je questionne les règles définies par un autre enfant			
J'accepte les limites, j'accepte les règles définies par un autre enfant			
J'exprime mes limites et mes règles auprès de l'adulte (« non, veux pas »)			
J'exprime mes limites et mes règles auprès des autres enfants (« non, veux pas »)			
je réagis lorsque l'adulte me gronde (isolement, cris, pleurs, vigilance, colère, etc.)			
Je réagis lorsqu'un enfant pleure / fait une colère (arrête son jeu, regarde, s'isole, a le visage fermé, est triste, etc.)			
je réagis lorsque l'adulte gronde un autre enfant			
je souris à l'adulte			
je souris à l'enfant			
je suis détendu dans les bras de l'adulte avec contact visuel			
je suis détendu dans les bras de l'adulte avec contact auditif			
je suis détendu dans les bras de l'adulte			

<b>Question n°3 - A</b>
-------------------------

Par quoi – selon toi – ces besoins sont-ils influencés? Quels sont les éléments qui influencent, nourrissent ces besoins des EVVCF de 0 à 3 ans? Cite-m'en 3.

<u>Influence n°1</u>	
<u>Influence n°2</u>	
<u>Influence n°3</u>	

Par quoi – selon toi – ces manifestations sont-elles influencées? Quels sont les éléments qui influencent, nourrissent ces manifestations des besoins des EVVCF de 0 à 3 ans? Cite-m'en 3.

<u>Influence n°1</u>	
<u>Influence n°2</u>	
<u>Influence n°3</u>	

<b>Question n°3 - B</b>
-------------------------

Dans la liste ci-dessous, choisis les 3 « influences » les plus significatives des besoins des EVVCF de 0 à 3 ans.

Âge de l'enfant	
Sexe de l'enfant	
Sexe de l'intervenant(e)	
Place dans la fratrie	
Contexte du milieu d'accueil	
Ressenti de l'intervenant(e)	

Relation mère - enfant	
Durée de la présence dans le milieu d'accueil	
Moment de la journée	
Exposition de l'enfant aux VCF	
Comportement / intervention de l'intervenant(e)	
Relation mère – intervenant(e)	
Relation enfant – intervenant(e)	
Ressenti de l'enfant	
Histoire de l'enfant	
Compétences de l'enfant	
Autre : ...	

Dans la liste ci-dessous, choisis les 3 « influences » les plus significatives des manifestations des besoins des EVVCF de 0 à 3 ans.

Âge de l'enfant	
Sexe de l'enfant	
Sexe de l'intervenant(e)	
Place dans la fratrie	
Contexte du milieu d'accueil	
Ressenti de l'intervenant(e)	
Relation mère - enfant	
Durée de la présence dans le milieu d'accueil	
Moment de la journée	
Exposition de l'enfant aux VCF	
Comportement / intervention de l'intervenant(e)	
Relation mère – intervenant(e)	
Relation enfant – intervenant(e)	
Ressenti de l'enfant	
Histoire de l'enfant	
Compétences de l'enfant	
Autre : ...	

**Question n°4 - A**

a) Pour un des besoins des EVVCF âgés de 0 à 3 ans que tu as identifié plus haut, indique si – selon toi – il est semblable ou différent (entoure ta réponse) à celui que tu imagines chez un public d'ETV du même âge accueillis en crèche. S'il est différent, en quoi l'est-il ?

Besoin	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		

--	--

b) Pour 3 manifestations (peu importe le besoin) des EVVCF âgés de 0 à 3 ans que tu as identifiées plus haut, indique si – selon toi – elles sont semblables ou différentes à celles que tu imagines chez un public d’ETV du même âge accueillis en crèche. Si elles sont différentes, en quoi le sont-elles ?

<b>Manifestation n°1</b>	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		
<b>Manifestation n°2</b>	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		
<b>Manifestation n°3</b>	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		

**Question n°4 - B**

1) Coche dans le tableau ci-dessous – après avoir choisi si les besoins des EVVCF de 0 à 3 ans sont universaux ou spécifiques par rapport à ceux des ETV – en quoi (quantitativement) ceux-ci sont différents de ceux des ETV ?

		Différents quantitativement				
		Intensité	fréquence	F & I	Non	Autre ?
<b>Besoins</b>	Ces besoins sont universaux (tout enfant dispose de ces besoins dans son « répertoire de besoins »)					
	Ces besoins sont spécifiques aux enfants exposés à la VCF					

Autre ? ...

2) Coche dans le tableau ci-dessous – après avoir choisi si les manifestations des besoins des EVVCF de 0 à 3 ans sont universelles ou spécifiques par rapport à celles des ETV – en quoi (quantitativement) celles-ci sont différentes de celles des ETV ?

		Différents quantitativement				
		Intensité	fréquence	F & I	Non	Autre ?
Manifestations	Ces manifestations sont universelles (tout enfant dispose de ces manifestations dans son « répertoire de manifestations »)					
	Ces manifestations sont spécifiques aux enfants exposés à la VCF					

Autre ? ...

<b>Question n°5</b>
---------------------

Quelles sont les 3 interventions qui te semblent les plus significatives en tant qu'intervenante TIPI comparativement à celles visant un public d'ETV de 0 à 3 ans (sur base ou non des besoins et des manifestations cités précédemment) ?

De ton point de vue ?

Intervention n°1 :

Intervention n°2 :

Intervention n°3 :

Du point de vue de l'enfant ?

Intervention n°1 :

Intervention n°2 :

Intervention n°3 :

Du point de vue de la mère ?

Intervention n°1 :

Intervention n°2 :

Intervention n°3 :

<b>Question n°6</b>
---------------------

Comment, très concrètement, se déroule chacune de ces 3 interventions – « ton point de vue » ?

- ◆ Description objective de l'intervention, décomposée chronologiquement en différentes phases.
- ◆ L'objectif serait de construire des recommandations à transmettre aux autres milieux d'accueil.

Intervention n°1

Intervention n°2

Intervention n°3

<b>Question n°7 - A</b>
-------------------------

Pour chacune des 3 interventions auprès d'EVVCF âgés de 0 à 3 ans, indique si – selon toi – elle est semblable ou différente à celle que tu imagines chez un public d'ETV du même âge accueillis en crèche. Si l'intervention est différente, en quoi l'est-elle ?

Intervention n°1	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		

--	--

Intervention n°1	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		

Intervention n°1	Différent	Semblable
En quoi est-ce différent?		

**Question n°7 - B**

Selon toi, les interventions auprès des EVVCF de 0 à 3 ans sont-elles universelles ou spécifiques par rapport à celles des ETV? Après avoir choisi, indique en quoi – quantitativement – ces interventions sont différentes ?

	Différentes quantitativement				
	Intensité	fréquence	F & I	Non	Autre ?
Universelles (utilisables auprès de tout enfant)					
Spécifiques aux enfants exposés à la VCF					

Autres ? ...

**Question n°8 – A**

Qu'est-ce qui, en général, influence tes interventions auprès des EVVCF 0-3 ans ?

Influence n°1

Influence n°2

Influence n°3

**Question n°8 – B**

Dans la liste ci-dessous, choisis les 3 « influences » les plus significatives des interventions auprès d'un public d'EVVCF âgés de 0 à 3 ans.

Âge de l'enfant	
Sexe de l'enfant	
Sexe de l'intervenante	
Place dans la fratrie	
Contexte du milieu d'accueil	
Ressenti de l'intervenante	
Relation mère - enfant	
Durée de la présence dans le milieu d'accueil	
Moment de la journée	
Exposition de l'enfant aux VCF	
Relation mère - intervenante	
Contexte de l'interaction	
Comportement de l'enfant	
Histoire de l'enfant	
Le savoir de l'intervenante (savoir, savoir-faire, savoir-être)	
Autre : ...	

**Question n°9**

Tu es intervenante TIPI. Lors d'une journée « type », quelles seront tes dix interventions les plus significatives (indépendamment des réponses aux questions précédentes) ? Cite-les de façon chronologique, comme si ta journée démarrait. Commence par citer ta première intervention significative, ta seconde, ta troisième ...

- Intervention (1)
- Intervention (2)
- Intervention (3)
- Intervention (4)
- Intervention (5)
- Intervention (6)
- Intervention (7)
- Intervention (8)
- Intervention (9)
- Intervention (10)

**Question n°10**

Quelles sont les 3 qualités qui, selon toi, sont les plus importantes pour une / un professionnel(le) de la petite enfance accueillant un EVVCF de 0 à 3 ans ? *[Dans une optique de transmission de bonnes pratiques]*

Qualité n°1

Qualité n°2

Qualité n°3

**MERCI BEAUCOUP**

## TABLE DES MATIERES

<b><u>ACCOMPAGNER LES MERES VICTIMES DANS LES SOINS AUX ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>RECHERCHE-ACTION : LES BESOINS SPECIFIQUES DES ENFANTS EXPOSES A LA VIOLENCE CONJUGALE.....</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>I. REVUE DE LA LITTERATURE .....</u></b>	<b><u>9</u></b>
<b><u>II. METHODOLOGIE.....</u></b>	<b><u>12</u></b>
<b><u>III. RESULTATS .....</u></b>	<b><u>14</u></b>
<b><u>IV. DISCUSSION .....</u></b>	<b><u>19</u></b>
<b><u>V. IMPLICATIONS.....</u></b>	<b><u>26</u></b>
<b><u>VI. PERSPECTIVES .....</u></b>	<b><u>32</u></b>
<b><u>CONCLUSION : VOIR, COMPRENDRE, AGIR, LE TEMPS DE L’ACTION.....</u></b>	<b><u>34</u></b>
<b><u>POSTFACE .....</u></b>	<b><u>43</u></b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE .....</u></b>	<b><u>46</u></b>
<b><u>ANNEXES.....</u></b>	<b><u>48</u></b>
<b>1. DESCRIPTION DES DIFFERENTES ETAPES ET PROCEDURES DE LA METHODOLOGIE .....</b>	<b>48</b>
<b>2. FICHE D’OBSERVATION .....</b>	<b>50</b>
<b>3. QUESTIONNAIRE .....</b>	<b>56</b>

**ETUDE 2015**

**Les vécus spécifiques des enfants de 0 à 3 ans exposés aux violences conjugales**

**Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion** (CVFE asbl) : rue Maghin, 11- 4000 Liège.

**Publications** (analyses et études) : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

**Contact** : René Begon - [renebegon@cvfe.be](mailto:renebegon@cvfe.be) - 04 250 96 87.

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie*